



Bulletin Officiel

N°7299 Lundi 10 février 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

2

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 05/02/2025)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2024

- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	124,661	124,723
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	174,474	174,562
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	143,645	143,719
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	156,546	156,621
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	148,891	148,947
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	154,088	154,173
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	141,887	141,954
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	57,820	57,850
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	42,598	42,623
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	143,750	144,765	144,844
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	126,912	126,981
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	126,457	126,525
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	108,978	109,040
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	101,435	101,492
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	102,179	102,240
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,262	22,273
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	154,785	154,835
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	148,371	148,436
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,128	14,133
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	214,590	214,704
21	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	En liquidation	En liquidation	En liquidation
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	120,959	121,013
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	125,899	125,963
24	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,558	17,567
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	111,607	111,669
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	106,827	106,878
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,361	2,364
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	76,873	76,931
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	158,455	158,431
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	114,895	114,683
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	132,570	132,632
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	170,626	170,618
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	634,993	635,189
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	145,641	145,670
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	207,208	207,774
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	116,788	116,628
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	161,791	161,794
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	194,731	194,534
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	177,939	177,762
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	29,000	28,973
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	107,944	107,912
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,210	1,210
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,271	1,270
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 732,940	2 730,559
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	282,155	281,046
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,569	3,566
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,129	3,149
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	51,421	51,385
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,516	1,517
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,360	1,361
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,392	1,392
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	18,113	17,999
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	13,337	13,304
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	18,462	18,429
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 747,727	5 729,082
SICAV ACTIONS						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	111,207	110,812
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,443	1,441

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	114,898	114,944
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	102,590	102,631
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	110,728	110,791
61 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	108,000	108,045
62 SICAV AXIS TRÈS ORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	113,699	113,749
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	109,383	109,441
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	106,329	106,380
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	110,581	110,635
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	111,046	111,100
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	108,787	108,837
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	108,191	108,915	108,972
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	107,653	107,713
70 MAXULA INVE TISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	111,011	111,053
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	107,102	107,156
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	103,747	103,778
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	111,116	111,165
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	106,676	106,730
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	116,936	116,988
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	108,713	108,761
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	113,635	113,683
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	108,590	109,406	109,462
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 090,666	1 091,218
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	10 857,075	10 862,299
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	106,805	106,863
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	112,207	112,356
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	108,681	108,827
SICAV MIXTES							
84 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	69,382	69,276
85 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	127,186	126,644
86 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,094	18,093
87 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	347,731	356,766	356,791
88 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 493,220	2 486,931
89 SICAV L'INVE TISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	69,746	69,728
90 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	55,815	55,816
91 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	112,579	112,615
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
92 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,176	11,177
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	18,460	18,419
94 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	19,834	19,789
95 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	17,182	17,157
96 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	104,468	104,416
97 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	91,342	91,779
98 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	95,375	95,858
99 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	114,623	114,740
100 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	105,845	109,417	109,241
101 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	12,287	12,746	12,697
102 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	105,749	108,242	108,102
103 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	85,227	85,124
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
104 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	98,511	98,340
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	129,826	129,781
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	163,860	163,878
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	166,909	167,015
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	221,883	221,566
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	204,279	203,922
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	200,700	200,550
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	30,296	30,173
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	11 520,927	11 690,890	11 697,286
113 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	106,408	106,342
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 663,933	5 610,367
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	11,495	11,728	11,729
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	183,586	183,590
118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	12 613,323	12 581,696
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	11 630,791	11 592,459
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	10 921,258	10 922,958
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	11 344,005	11 517,180	11 523,899
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	10 975,075	10 977,517
123 FCP PROSPER + CEA	BTB CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	11,297	11,337
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	111,359	113,337	113,467
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	100,011	99,836
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	128,658	128,499
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 116,878	1 147,379	1 144,326

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de l'ouverture au public des fonds « FCPR SMART TURN AROUND » et « FCPR MOURAFIK IV » ainsi que des compartiments « FIS NEXT CAP 1 » et « FIS NEXT CAP 2 » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEXT CAP FUND », des compartiments « NEW ERA LOCAL FUND » et « NEW ERA INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEW ERA FUND » et des compartiments « 216 CAPITAL FUND II – Dinars » et « 216 CAPITAL FUND II – Euros » du Fonds d'Investissement Spécialisé « 216 CAPITAL FUND II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

				MANAGEMENT	
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

				UGFS NA	
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR »

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Mr Abderrazek SOUEI** (le groupement des cabinets « eXacom Audit » et « MKS ») & **Mr Yahia Rouatbi** (le groupement des cabinets « FINANCO » et « SOFIDEX »).

BILAN 2020 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - Exercice clos au 31 décembre 2020

ACTIFS (en Milliers de Dinars Tunisien)	note	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS.			
ACTIFS IMMOBILISES			
-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6-1-1	8 018	4 936
Amort Immobilisations Incorporelles		- 5 380	-4 535
VAL.NETTE		2 638	401
-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6-1-2	2 742 259	2 676 295
Amort Immobilisations Corporelles		- 1 581 381	-1 506 318
VAL.NETTE		1 160 878	1 169 976
Avions- Réacteurs et Equipements Avioniques		2 617 669	2 553 393
Amortissement		-1 466 261	-1 395 118
VAL.NETTE		1 151 408	1 158 275
Matériel D'exploitation en Piste		3 003	3 013
Amortissement		- 2 819	-2 674
VAL.NETTE		184	338
Autres Immobilisations Corporelles		121 588	119 887
Amortissement		- 112 302	-108 525
VAL.NETTE		9 286	11 361
-IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6-1-3	193 732	200 441
Provisions Immobilisations Financières		- 108 589	-107 245
VAL.NETTE		85 143	93 195
.Total Des ACTIFS IMMOBILISES		2 944 010	2 881 673
.Total Des Amortissement/Provision.		- 1 695 351	-1 618 100
VAL.NETTE		1 248 659	1 263 573
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
	6-1-4	146 183	149 262
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 090 192	3 030 935
.Total Des Amortissement/Provision.		- 1 695 351	-1 618 100
VAL.NETTE DES ACTIFS NON COURANTS		1 394 841	1 412 835
ACTIFS COURANTS			
-STOCKS	6-1-5	6 358	6 053
Provisions Stocks		- 409	-162
VAL.NETTE		5 949	5 891
-CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6-1-6	236 580	268 947
Provisions Clients et Comptes Rattaches		- 159 346	-158 100
VAL.NETTE		77 234	110 847
Clients		77 234	110 847
Clients Douteux		159 345	158 100
Provisions		- 159 345	-158 100
VAL.NETTE		77 233	110 847
-AUTRES ACTIFS COURANTS	6-1-7	1 257 057	1 206 805
Provisions Actifs Courants		- 86 434	-85 074
VAL.NETTE		1 170 623	1 121 732
-ACTIFS NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES	6-1-8	4 305	4 305
-PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	6-1-9	3 792	7 273
Provisions		- 3 285	-5 085
VAL.NETTE		507	2 188
-LIQUIDITE ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	6-1-10	124 693	164 006
.Total Des ACTIFS COURANTS		1 632 785	1 657 391
.Total Des Amortissement/Provision.		- 249 474	-248 421
VAL.NETTE		1 383 311	1 408 970
TOTAL DES ACTIFS		2 778 152	2 821 805

BILAN 2020 (SUIE)

	note	2020	2019
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.			
-Capital Social	6-1-11	106 199	106 199
-Réerves légales		10 620	10 620
-Autres Réerves et fonds d'investissements		456 772	456 624
-Résultat reportes		- 1 315 474	- 1 132 353
-Modifications Comptable		-	-
.Total Capitaux Avant Résultat De L'Exercice.		- 741 883	- 558 910
Résultat de l'exercice		- 231 917	- 183 121
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		- 973 800	- 742 031
PASSIFS.			
PASSIFS NON COURANTS.			
-EMPRUNTS	6-1-12	611 596	747 574
-PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE	6-1-13	60 831	76 917
-AUTRES PASSIFS NON COURANTS	6-1-14	16 554	35 810
.TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS.		688 981	860 301
PASSIFS COURANTS.			
-FOURNISSEURS et COMPTES RATTACHES	6-1-15	2 176 035	2 086 261
-AUTRES PASSIFS COURANTS	6-1-16	524 429	406 490
Concours Bancaires et Autres Passifs Financier	6-1-17	362 505	210 784
.TOTAL DES PASSIFS COURANTS.		3 062 269	2 703 535
TOTAL DES PASSIFS.....		3 751 250	3 563 835
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 778 152	2 821 805

ETAT DE RESULTAT 2020 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - Exercice clos au 31 décembre 2020

(en Milliers de Dinars Tunisien)		2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6-2-1	530 672	1 702 164
REVENUS TRANSPORT PASSAGERS ET BAGAGE		502 401	1 665 441
REVENUS TRANSPORT FRET ET POSTE		14 223	26 721
REVENUS DE L'ASSITANCE COMMERCIAL		14 048	10 002
Autres produits d'exploitation	6-2-2	40 155	63 642
.TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		570 826	1 765 806
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'approvisionnement consommés (-)	6-2-3	-115 878	-441 253
Charges de personnel(-)	6-2-4	-210 963	-255 121
Dotations aux amortissements et aux Provisions (-)	6-2-5	-64 666	-166 084
Redevances Aéronautiques (-)	6-2-6	-196 394	-570 452
Assistances fournies aux avions (-)	6-2-7	- 126 499	-296 466
Loyer avions et réacteurs(-)	6-2-8	-675	-43 944
COMM/VENTES TITRES DE TRANSPORT (-)		-6 041	-15 589
Autres Charges d'exploitation (-)	6-2-9	-49 653	-106 372
.TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		- 770 769	-1 895 282
RESULTAT D'EXPLOITATION ...		- 199 942	-129 475
Charges Financieres nettes (-)	6-2-10	-17 095	-37 358
Produits des placements (+)Autres Produits Financiers	6-2-11	10 910	28 677
Autres gains ordinaires (+)	6-2-12	27 187	50 326
Autres pertes ordinaires (-)	6-2-13	-51 824	-93 269
.TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERE		-30 822	-51 624
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV.IMP			
		- 230 765	-181 099
Impôt sur benefices (-)		- 1 152	-2 022
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP.IMP			
		- 231 917	-183 121
RESULTAT NET DE L'EXERCICE..		- 231 917	-183 121
Effets des Modifications Comptable (net d'impôt)		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE AP.MODIF.COMPTABLE		- 231 917	-183 121

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 2020 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR- Exercice clos au 31 décembre 2020

(en Milliers de Dinars Tunisien)	<i>note</i>	2020	2019
FLUX LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients		695 153	1 676 621
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-555 443	-1 336 217
Intérêts payés		-12 884	-25 339
Impôts, droits et taxe et versements assimilés		-22 047	-70 372
Primes d'assurance déboursées		-4 094	-7 082
FLUX NET FLUX LIES A L'EXPLOITATION	6-3-1	100 685	237 611
FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisit. D'Immob. Corp.Et Incorporel.		-16 564	-91965
Cession D'Immob.Corp.Et Incorp.		21	3 374
Acquisit. D'Immob. Financieres.		-	-2 000
Prets a long et moyen termes		-64 764	-70 095
Remboursements des prets et cessions d'obligations		2 329	3 002
Interets et dividendes recus		26 870	16909
Autres Flux Lies aux activites d'investissement		3 902	-3 760
FLUX NET FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	6-3-2	-48 206	-144 535
FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements Provenant D'Emprunts.		82 391	142 917
Remboursement D'Emprunts.		-170 129	-257 542
FLUX NET FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT.		-87 738	-114 625
INCIDENCES DES VAR. TX CHANGES. & LIQUIDITES & EQU		-4 054	-19 545
VARIATION DE TRESORERIE		-39 313	-41 097
Trésorerie au début de l'exercice		164 006	205 103
Trésorerie a la clôture de l'exercice		124 693	164 006

Schéma des soldes intermédiaires de gestion (En milliers de dinars)

PRODUITS	12-20	12-19	CHARGES	12-20	12-19	SOLDES	12-20	12-19
VENTES DE MARCHANDISES	0	0	COUTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	0	0	MARGES COMMERCIALE	0	0
REVENUES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	570 826	1 765 806	ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	-115 878	-441 252	MARGES SUR COUTS MATIERES	454 949	1 324 554
MARGRE COMMERCIALE	454 949	1 324 554	AUTRES CHARGES EXTERNES	-373 537	-1 028 606			
						VALEUR AJOUTEE BRUTE	81 412	295 948
VALEUR AJOUTEE BRUTE	63 531	295 948	IMPOTS ET TAXES	-5 982	-4 235			
			CHARGES DE PERSONNEL	-210 963	-255 121			
TOTAL	63 531	295 948	TOTAL	-216 945	-259 356	EXCEDENT OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPOLITATION	-135 533	36 592
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	0	36 592	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	-135 533	0			
			AUTRES CHARGES ORDINAIRES	-51 824	-93 269			
AUTRES GAINS ORDINAIRES	65 169	61 697	CHARGES FINANCIAIRES	-15 169	-29 846			
PRODUITS FINANCIERS ET DES PLACEMENTS	8 527	29 091	DOTS AUX AMTS ET AUX PROVISIONS	-102 192	-185 860			
TRANSFERTS DE CHARGES	256	495	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 152	-2 022			
TOTAL1	73 953	127 875	TOTAL2	-305 869	-310 997	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	-231 917	-183 121
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-231 917	-183 121	EFFETS MODIFICATIONS COMPTABLES	0	0			
TOTAL	-231 917	-183 121	TOTAL	0	0	RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLE	-231 917	-183 121

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

Les principales méthodes comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentés sauf indication contraire.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

1- Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Fonds commerciaux	20 ans
Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail ne concerne pas les acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 1997 enregistrées dans l'actif de notre Bilan.

2- Immobilisations corporelles autres que les avions :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au cout d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations Corporelles, à l'exclusion des avions, sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires :

	Taux
Constructions en dur	5%
Machines, matériels et équipements industriels	15%
Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
Equipements informatiques	33.33%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
Plein potentiel des avions	20%
Plein potentiel des réacteurs	33.33%
Matériels de cuisine et buanderie	20%
Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
Matériel roulant	20%
Autres machines, matériels et équipements	15%

3- Les avions :

La méthode des composants est appliquée aux avions. Cette méthode consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans.
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.
- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5 000 à 27 000 HV selon le type de réacteur.

Une dépréciation de valeur est constatée pour les avions hors exploitation si la « juste valeur » est inférieure à la Valeur Comptable Nette à la date de clôture des Etats Financiers.

4- Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation conformément à la norme comptable N°7.

5- Stocks :

En se référant à la norme comptable 04 « Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. », les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent, ils font l'objet d'un inventaire physique périodique. Ils sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

Pour les articles stockés et non movimentés depuis longtemps ou non valable pour l'exploitation selon les procédures métiers ou la législation. Ces articles sont constatés au niveau magasin stock dormant et leurs valeurs font l'objet de constatation des provisions pour dépréciation des stocks.

6- Provisions pour créances douteuses :

A l'exception des filiales, les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, par rapport à la date de clôture, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte de la nature de la créance, de la catégorie du client, du type de la relation contractuelle et des garanties de recouvrement existantes ainsi que des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

7- Provisions pour risques et charges :

Conformément à la norme comptable Tunisienne N°14, ces provisions sont constatées pour faire face à des pertes ou à des charges prévisibles à la clôture de l'exercice et comportant un élément d'incertitude quant à leurs montants ou à leurs réalisations.

8- Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de la période au cours de change de la banque centrale de Tunisie et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.

Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

9- Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.
- Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif du Bilan et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers.
- Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.
- Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

10- Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

11- Frais de formation :

Les frais de formation du personnel navigant sont inscrits à l'actif du bilan en charges reportées et sont résorbés linéairement sur 3 ans.

12- Les primes d'assurance-crédit :

Les primes d'assurance-crédit et autres frais d'émission des emprunts sont inscrits à l'actif du Bilan en tant que charges à répartir et sont amortis sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

13- Les Actifs non courant destinés à être cédés :

Les avions retirés de la flotte en vue d'être cédé et dont la vente est hautement probable sont traités conformément à la norme IFRS 5 : ils cessent d'être amortis et sont présentés séparément au Bilan dans la rubrique «Actifs non courants détenus en vue de la vente» au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des éventuels coûts de la vente.

14- Comptabilisation du programme Fidelys :

La compagnie opère un programme Fidelys qui a pour objet d'attribuer à ses adhérents un crédit de points (Miles) d'après un barème préétabli, en fonction des voyages effectivement accomplis par l'adhérent, sur les vols opérés par Tunisair.

Les Miles Prime Fidelys peuvent être échangés contre un Billet Prime, une Prime Surclassement, une Prime Excédent de bagages ou une Prime PETC.

Une provision est constatée selon la probabilité d'utilisation des miles par une méthode statistique et ce conformément à l'interprétation de IFRIC 13«Programme de fidélisation de la clientèle» ; et évaluées selon la juste valeur.

15- Le principe de continuité d'exploitation :

La société « TUNISAIR – S.A » a entamé des actions de redressement de son activité portant sur :

- Décision de continuité d'exploitation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Avril 2018 conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales,
- Revue du Plan de redressement élaboré précédemment pour inclure toutes les sociétés du groupe,
- Mise en place d'une commission compression des coûts,
- Gel des recrutements depuis 2013,
- Développement de l'activité avec l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique du Nord,
- Renouvellement de la flotte, et son adaptation à la nouvelle Stratégie Commerciale,

- L'élaboration d'un plan de redressement Consolidant l'ensemble des sociétés du groupe,
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec le gouvernement pour bénéficier de l'exception mentionnée à l'article 22 (ter) de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations des entreprises et des établissements publics modifiée et complétée par la loi n° 2006-36 du 12 juin 2006.

NOTES AU BILAN

ACTIFS

6.1.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Logiciels	7 884	4 804	3 080
Fonds commercial	101	101	-
Droit au bail	32	32	-
Total brut	8 017	4 937	3 080
<i>Amortissements</i>	<i>-5 380</i>	<i>-4 536</i>	<i>844</i>
Total net	2 637	401	2 236

- (i) Cette augmentation s'explique par l'acquisition de baies de stockage et d'une plate forme VDI.

6.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Terrains	1 780	1 780	-
Constructions	25 034	24 980	54
Constructions sur sol OACA	25 220	25 220	-
Constructions en cours	400	347	53
Matériels de transport aérien et réacteurs (i)	2 223 318	2 228 693	-5 375
Matériels de transport aérien en cours (ii)	311 630	242 679	68 951
Equipement de rechange avionique	82 721	82 022	699
Matériels d'exploitation	9 737	9 604	133
Equipements de bureau	38 188	37 098	1 090
Matériels de transport roulant	7 582	7 530	52
Matériels et outillages	4 079	4 052	27
Autres immobilisations corporelles	12 570	12 290	269
Total brut	2 742 259	2 676 295	65 953
<i>Amortissements</i>	<i>-1581 382</i>	<i>-1 506 319</i>	<i>75 063</i>
Total net	1160 877	1 169 976	-9 110

- (i) La diminution de ce poste s'explique par le coût des dépenses des réacteurs et des grandes visites avions.

Tableau des Valeurs Brutes des Immobilisations (en milliers de dinars)

	SOLDE DEBUT 2020	ACQUISITION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE FIN 2020	AMORTISSEMENT	VCN
TERRAINS	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
CONSTRUCTIONS	50 547	107			50 654	48 106	2 548
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	82 022	699			82 721	65 495	17 226
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 728 760				1 728 760	1 183 819	544 941
REVISIONS GENERALES REACTEUR	430 551	3 973		10 175	424 349	167 136	257 213
GRANDES VISITES AVIONS	69 382	5 323		4 496	70 209	49 812	20 397
AVANCE SUR COMMANDE DES AVIONS	242 679	68 951			311 630		311 630
MATERIEL D'EXPLOITATION	9 593	144			9 737	7 772	1 965
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	7 530	47	5		7 582	7 146	436
MATERIEL & OUTILLAGE	4 052	27			4 079	4 023	56
EQUIPEMENT DE BUREAU	37 098	1 077	13		38 188	35 939	2 249
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	12 301	269			12 570	12 134	436
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					2 742 259	1 581 382	1 160 877
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 937	3 081			8 018	5 380	2 638
TOTAL IMMOBILISATIONS					2 750 277	1 586 762	1 163 515

Tableau des amortissements (en milliers de dinars)

LIBELLE	SOLDE DEBUT 2020	DOTATION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE 2020
CONSTRUCTIONS	47 450	663	-7		48 106
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	61 296	4 199			65 495
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 133 673	51 619	-1 473		1 183 819
REVISIONS GENERALES	155 648	14 806		-3 318	167 136
GRANDES VISITES	44 501	8 231		-2 920	49 812
MATERIEL D'EXPLOITATION	6 791	981			7 772
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	6 871	275			7 146
MATERIEL & OUTILLAGE	4 008	15			4 023
EQUIPEMENT DE BUREAU	34 049	1 890			35 939
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 031	109	-6		12 134
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 536	844			5 380
TOTAL					1 586 762

6.1.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Prêts	20 318	22 865
Titres de participation	155 855	155 815
Autres immobilisations	17 560	21 761
Total brut	193 732	200 441
<i>Prov. pour dépréciation des titres de participation et des prêts</i>	<i>-108 589</i>	<i>-107 246</i>
Total net	85 143	93 195

1-Les valeurs locales sont détaillées dans le tableau suivant (en dinars):

Société	Nombre d'actions	val nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions CMP	valeurs	Provisions		Variation
					31/12/2019	31/12/2020	
TUNISAVIA	398 993	10	2,246	773 906	-	-	-
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	24 095 840	24 095 840	-
TUNISAIR TECHNICS	826 010	100	99,613	82 281 000	48 824 748	49 254 746	429 998
Tunisair Express	322 673	55	63,058	20 347 015	20 347 114	20 347 114	-
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	-	-	-
Aviation IT Services Africa	36 000	10	0,139	5 000	4950	4950	-
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	5 400 000	5 400 000	-
ATCT	79 500	100	100	7 950 000	713 507	1 627 044	913 537
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	5 000	5 000	-
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	-	-	-
STUSID	1 250	100	100	125 000	-	-	-
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000	-
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000	-
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2.066	53 450	-	-	-
CERA	100	10	10	1 000	-	-	-
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500			
SEPTH	4 400	10	9.091	40 000	33 116	33 116	-
SNR	2 900	5	5	14 500	-	-	-

Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions CMP	Valeurs	Provisions		Variation
					31/12/2019	31/12/2020	
Société El Fouladh	18 000	5	0.833	15 000	15 000	15 000	-
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	47 200	47 200	-
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	-	-	-
SAGEP	60	10	10	600	600	600	-
SODIS	17 142	10	2.9802	95 710	44 622	44 622	-
			TOTAL 1	141 699 585	99 545 697	100 889 232	1 343 535

Les valeurs Etrangères sont détaillées dans le tableau suivant :

Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action (EUR/USD)	Valeurs d'acquisitions (EUR/USD)	valeurs historiques (TND)	Provisions		Variation
					31/12/2019	31/12/2020	
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €	7 264 285	-	-	-
Mauritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$	6 565 519	6 565 464	6 565 464	-
SITA-BELGE	10	5 €	5 €	103	-	-	-
SITA – NV	193 769		1,034 \$	286 034	-	-	-
			TOTAL 2	14 115 941	6 565 464	6 565 464	
			TOTAL 1+2	155 854 527	106 111 161	107 454 696	1 343 535

6.1.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

	2020	2019
Ecarts de conversion (1)	126 048	123 441
Charges à répartir (2)	20 134	25 821
Total	146 182	149 262

(1) Les pertes latentes résultantes de l'actualisation des échéances à long terme des emprunts au cours de change à la date de clôture, sont portées au compte « Ecart de conversion Actif » et sont résorbées linéairement sur la durée restante du crédit.

	2020	2019
Ecarts de conversion Actifs	171 549	164 684
Résorptions	-45 501	-41 243
Total	126 048	123 441

(2) Les charges à répartir sont composées des frais de formation et des primes d'assurance des emprunts pour acquisition des avions. Ces charges sont résorbées conformément à la NC10.

6.1.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2020		2019
Stocks consommables catering	3 999		3 519
Stocks habillement	695		908
Autres stocks consommables	1 664		1 626
Total brut	6 358		6 053
<i>Provisions</i>	-409	(1)	-162
Total net	5 949		5 891

(1) Il s'agit de la provision du stock dormant.

6.1.6 Clients et comptes rattachés :

	2020		2019
Clients ordinaires	77 234		110 847
Clients douteux	159 346		158 100
Total brut	236 580		268 947
<i>Provisions</i>	-159 346	(i)	-158 100
Total net	77 234		110 847

- (i) Il s'agit principalement de la créance impayée de Mauritania Airways.
Les clients douteux se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Clients locaux	7 427	7 128	299
Clients Administrations	10 099	11 985	-1 886
Clients Divers étrangers	22 358	22 358	0
CLIENTS COMPAGNIES AERIENNES	102 978	100314	2 664
<i>Agence de voyage et autres</i>	16 484	16 315	169
Total net	159 346	158 100	1 246

6.1.7 Autres actifs courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Personnel et comptes rattachés	9 516	(1)	11 367	-1 851
Etat et collectivités publiques	109 439	(2)	107 384	2 055
Débiteurs divers	16 135		36 331	-20 196
Divers autres actifs courants	1 121 966	(3)	1 051 723	70 243
Total brut	1 257 056		1 206 805	50 251
<i>Provisions</i>	<i>-86 434</i>		<i>-85 074</i>	<i>-1 360</i>
Total net	1 170 622		1 121 732	48 890

- (1) Le poste personnel et comptes rattachés se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Avances accordées aux personnels	3 921		5 389	-1 468
Prise en charge maladies	4 726		4 879	-153
Autres	869		1 099	-230
Total	9 516		11 367	-1 851

- (2) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
ETAT crédit de TVA	101 071	(i)	100 665	406
TVA à l'étranger à récupérer	808		1 603	-795
ETAT retenues à la source subie	2 362		1 474	888
Autres	5 198	(ii)	3 641	1557
Total	109 439		107 384	2 055

- (i) Cette augmentation est justifiée par le report de la TVA relatif à l'exercice 2020.
(ii) il s'agit essentiellement des acomptes provisionnels

(3) Divers autres actifs courants :

	2020		2019	VARIATION
Créance Tunisair Technics	296 893		295 097	1 796
Ventes BSP étranger à encaisser	91 492	i	86 377	5 115
Charges constatées d'avance	550		275	275
Fournisseurs débiteurs	22 504	ii	21 346	1 158
Autres (comptes d'attentes)	40 019		49 535	-9 516
Tunisair Technics (charge du personnel)	398 657	iii	346 847	51 810
Tunisair Handling	262 267	iv	245 090	17 177
Tunisie catering	3 130		2 093	1 037
Amadeus	2 398		691	1 707
A.I.S.A	704		654	50
Divers	3 351		3 718	-367
Total	1 121 966		1 051 723	70 243

- (i) La variation du solde du compte « ventes BSP à l'étranger » 2020 par rapport à 2019 est expliqué principalement par les réserves appliquées par les acquéreurs d'une part et par le changement de la périodicité de remboursement.
- (ii) Cette variation correspond à la refacturation des charges du personnel et des activités annexes à Tunisair Technics à titre de l'année 2020.
- (iii) Cette variation correspond à la refacturation des charges du personnel et des activités annexes à Tunisair Handling à titre de l'année 2020.

6.1.8 Actifs Non Courants destinés à être vendus :

Cette rubrique enregistre les avions retirés de l'exploitation et destinés à la vente et répondant aux critères prévus par la norme IFRS 5 relative aux Actifs non courants détenus en vue d'être cédés.

ACTIF NON COURANT DESTINES A LA VENTE	2020		2019	
	Nombre	Solde	Nombre	Solde
Appareils				
B 737-500	2	4 305	2	4 305
Total	2	4 305	2	4 305

Les deux appareils B737-500 ne sont pas encore livrés.

6.1.9 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique se détaille comme suit

	2020	2019
Echéances à court terme sur prêts	460	2 133
Blocage de fonds sur ouverture de Crédits Documentaires	-305	-305
Echéances impayées sur prêts et autres actifs financiers	3 285	5 085
Intérêts courus à recevoir	352	360
Total brut	3 792	7 273
<i>Provision</i>	-3 285	-5 085
Total net	507	2 188

6.1.10 Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Banques & CCP(1)	123 973	163 193
Caisses	720	813
Total	124 693	164 006

(1) Ce poste comporte les fonds reçus de l'état au titre de son participation au plan de redressement de Tunisair (52 MD)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

6.1.11 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	2020		2019
Capital social	106 199	(1)	106 199
Réserve légale	10 620		10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	456 772	(2)	456 624
Autres capitaux propres	-		-
Modifications comptables	-		-
Résultats reportés	-1 315 474		-1 132 352
Total net	-741 883		-558 909
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-231 917</i>		<i>-183 121</i>
Total capitaux propres avant affectation	-973 800		-742 031

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

	2020	2019
ETAT TUNISIEN	68 882	68 882
CNSS (participation publique)	4 242	4 242
CNAM (participation publique)	1 772	1 772
CNRPS (participation publique)	4 138	4 138
AIR France	5 926	5 926
PETITS PORTEURS	21 239	21 239
Total	106 199	106 199

(2) Les autres réserves et fonds d'investissement se composent de :

	2020	2019
FONDS D'INVESTISSEMENT	10 402	10 402
FONDS DE RESERVES EXTRAORDINAIRES	338	338 189
	189	
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	3 534	3 386
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENTS	53 761	53 761
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	50 886	50 886
Total	456 772	456 624

Tableau de variation des capitaux propres (en millier de dinars)

	CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2020	Variation des autres capitaux propres	Résultat 2020	Modifications comptables	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020
Capital social	106 199	-	-	-	106 199
Réserve légale	10 620	-	-	-	10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	456 624	148			456 772
Autres capitaux propres	-	-	-		-
Modifications comptables	-	-	-	-	-
Résultat reporté	-1 132 352	-	-	-	-1 315 474
Résultat de l'exercice	-183 121		-231 917	-	-231 917
Total capitaux propres avant affectation	-742 031	148	-231 917	-	- 973 800

6.1.12 Emprunts :

Cette rubrique représente le montant restant dû sur les emprunts qui se détaille comme suit :

	2020	2019
Emprunt pour acquisition des avions (1)	488 227	588 212
Emprunt pour financement des réacteurs (2)	66 975	120 130
Emprunt pour exploitation (3)	56 394	39 232
Total	611 596	747 574

(1)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
AMEN BANQUE	-	-	8 000
TRESORERIE GENERALE	19 177	-	-
BOURGUIBA LEASE	-	6 624	-
CITI BANK	-	122 815	-
BH	-	6 000	-
TOTAL	19 177	135 439	8 000

(2)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
ATTIJERI BANK	-	-	1 469
AMEN BANK	28 760	-	-
BH	5 425	-	-
UIB	17 728	-	-
BANQUE ZITOUNA	11 089	-	-
TOTAL	63 002	-	1 469

(3)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
AMEN BANQUE	-	2 381	-
ATTIJARI BANK	-	-	1 540
BIAT	-	-	3 038
BNA	-	-	4 375
TFB	-	-	833
TRESORERIE PUBLIC	20 946	-	-
STB	1 058	-	-
TOTAL	22 004	2 381	9 786

6.1.13 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

	2020		2019
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	65		65
Provisions pour affaires prud'homales et divers autres prov	12 820		10 881
Provisions pour comblement de passifs des filiales	19 829	(1)	20 483
Provisions pour risque social	6 069	(2)	23 364
Provisions fonds social	10 000		10 000
Provisions pour commissions sur garantie de l'Etat	12 048		12 124
Total	60 831		76 917

Cette variation de provision est expliquée principalement par:

1- Une reprise sur provision a été enregistrée de 654 KDT suite actualisation de la valeur du comblement de passif de Mauritania Airways selon le taux BCT du 31 décembre 2020. A ce jour l'affaire est toujours pendante devant une nouvelle chambre autrement composée de la Cour d'Appel de Nouakchott, qui se prononcera sur le fond de ce litige.

2- Une reprise de 23 366 KDT au titre du risque social et fiscal CNSS et une constatation de provision de 6 069 KDT pour l'exercice 2020

6.1.14 Autres passifs non courants :

Il s'agit des écarts de conversion enregistrés au titre des avances pour acquisition des avions.

	2020	2019
Ecart de conversion Passifs	25 766	53 017
Résorptions	-9 282	- 17 207
Total	16 554	35 810

6.1.15 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Fournisseurs d'exploitation	2 124 678	(1)	2 033 363	114 678
Fournisseurs d'immobilisations	47 929	(2)	46 908	1 021
Fournisseurs- Compagnies Aériennes	6 971	(3)	10 779	-3 808
Fournisseurs, factures non parvenues	14 029		12 937	1 092
Fournisseurs, retenues de garantie	663		391	272
Fournisseurs, intérêts courus	-64		-64	0
Fournisseurs, avances et acomptes	-25 040	(4)	-24 816	-224
Fournisseurs soldes débiteurs reportés	6 868	(5)	6 763	105
Autres	-		-	
Total	2 176 035		2 086 261	89 774

(1)-(2) Ces postes se détaillent principalement :

	2020		2019
OACA	1 000 397		937 190
Tunisair Technics (fournisseur d'exploitation et d'immobilisation)	651 890		611 658
Tunisair Handling	227 237		218 486
Tunisie Catering	41 335		42 685
Tunisair Express	5 710		6 395
TAV AIRPORTS TUNISIE	43 780		40 872
SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DES PETROLES SNBP	20 904		20 300
Autres fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	181 354		181 697
Total	2 172 607		2 059 283

Il s'agit principalement du solde fournisseurs d'Amadeus IT Group IT SA et qui s'élève respectivement à 5 341 KDT et qui sont réglés en 2021.

(4) Il s'agit essentiellement des avances sur factures octroyées à Tunisie Catering d'un montant de 19 200 KDT.

(5) Il s'agit essentiellement des avances sur projet AISA d'un montant de 5 992 KDT.

6.1.16 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	2020		2019
Créditeurs divers	26 030	(1)	27 580
Titres de transport non encore honorés	186 430		145 879
Personnel et comptes rattachés	25 184	(2)	28 925
Etat et collectivités publiques	54 334		26 074
Divers autres passifs courants	232 451	(3)	178 032
Total	524 429		406 490

(1) Ce poste correspond essentiellement à la déclaration CNSS 2020 à payer en 2021.

(2) Cette rubrique correspond principalement aux charges à payer relatives à la prime du 4ème trimestre 2020 et les charges variables pour le personnel navigant du mois de décembre 2020 ainsi qu'à la provision sur congé non soldé.

(3) Comprend principalement les fonds reçus de l'Etat au titre de participation dans le plan de redressement de Tunisair pour une valeur de 52 000 KDT.

6.1.17 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Echéances à moins d'un an sur emprunts	357 333	207 474
Intérêts courus et non échus sur emprunts	5 171	3 310
Total	362 504	210 784

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

6.2.1 Revenus :

Les revenus se détaillent comme suit :

	2020		2019
Revenus de l'activité de transport	516 624	(1)	1 692 163
Rev. de l'activité d'assistance aux compagnies aériennes	14 048		10 002
Total	530 672		1 702 164

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020		2019
Transport des passagers et de bagage	502 401	(i)	1 665 441
Transport du fret et de la poste	17 806		36 168
Réduction sur vente fret	-3 583		-9 446
Total	516 624		1 702 164

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2020	2019
Revenus « Régulier+Supplémentaire+pèlerinage »	316 576	974 713
YQ & YR	102 529	343 939
Revenus activité « Charter » et « Frètement »	5 223	74 978
Recettes BCB (Billet Complémentaire de Bagage)	8 362	2 725
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	69 711	270 381
Fidelys		-1 295
Total	502 401	1 665 441

La diminution constatée en 2020 au niveau des revenus de l'activité du transport s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une baisse de la productivité globale de 67% en 2020 comparée à 2019
- Une baisse du nombre de pax transporté de 71% en 2020 comparé à 2019
- Une baisse du coefficient de remplissage de 8.4points en 2020 comparé à 2019
- Une baisse du tonnage fret de 58% en 2020 comparé à 2019

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	2020		2019
Commissions sur ventes de titres de transport	295		649
Produits des comptes de réconciliation	9 575	(1)	9 066
Produits sur émissions des LTA	10 535		9 133
Produits des redevances pour concession VAB	7 335		19 460
Pénalité sur remboursement billets	9 329		22 012
Subvention avance/TFP	-		-
Produits amadeus	1 439		1 060
Divers autres produits	1 646		2 262
Total	40 154		63 642

(1) Le compte « Produits des comptes de réconciliation » enregistre les produits générés par l'apurement des Titres de transport vendus avant le 1^{er} janvier 2019 n'ayant pas été utilisés au 31 décembre 2020.

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	2020		2019	VARIATION
Carburant avions	101 356	(1)	400 187	-298 831
Approvisionnements Catering	11 163	(2)	34 307	-23 144
Autres approvisionnements consommés	3 359		6 758	-3 399
Total	115 878		441 252	-325 374

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Personnel au sol	127 187		138 781	-11 594
Personnel navigant technique	49 114		65 210	-16 096
Personnel navigant commercial	36 488		44 864	-8 376
Provision pour congés payés	-1 826		6 266	-8 092
Total	210 963		255 121	-44 158

6.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Dotations aux amorts. et résorption des charges à répartir	87 112	128 541
Dotations aux provisions (1)	13 154	49 328
Reprises sur provisions (2)	-35 600	-11 785
Total net	64 666	166 4

(1) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	2020
Dotations aux provisions pour risque CNSS	6 069
Dot. aux provisions pour affaires prud'homales	1 940
Autres	5 145
Total	13 54

(2) Les reprises sur provisions se détaillent comme suit :

	2020
Reprises sur provisions des créances douteuses	2 025
Reprises sur provisions pour complément fidelys	9 394
Reprise sur comblement de passif Mauritania Airways	654
Reprise provision pour risque social CNSS	23 366
Reprises sur provisions des stocks dormants	161
Total	35 600

6.2.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020		2019	VARIATION
Redevances de route	39 599		132 398	-92 799
Redevances d'atterrissage	25 496		70 658	-45 162
Redevances d'embarquement	69 318		217 353	-148 035
Redevances de réservation électronique	41 061	1	91 135	-50 074
Diverses autres redevances	20 920		58 909	-37 989
Total	196 394		570 453	-374 059

6.2.7 Assistance fournie aux avions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Assistance Commerciale en Tunisie	6 807	19 492	-12 685
Assistance Commerciale à l'étranger	41 816	128 023	-86 207
Assistance Technique en Tunisie (1)	68 929	133 907	-64 978
Assistance Technique à l'étranger	2 215	7004	-4 789
Assistance Fret	6 057	10 036	-3 979
Assistance Fret LIMOCA	-	-5 944	5 944
Assistance Catering	675	3 948	-3 273
Total	126 499	296 466	-152 086

6.2.8 Loyers avions et réacteurs:

	2020	2019	VARIATION
Loyers Avions (1)	675	36 428	35 753
Loyers Réacteurs (2)	-	7 516	-7 516
Total	675	43 944	-43 269

6.2.9 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	2020	2019	VARIATION
Loyers et charges locatives	6 164	7 780	-1 616
Frais de Publicité, promotion et relations publiques	2 050	7 655	-5 605
Frais postaux et télécommunications	4 297	4 991	-694
Documentation générale	1 345	2 213	-868
Frais d'hébergement et de repas PAX	4 092	10 304	-6 212
Frais d'hébergement PN	2 875	11 835	-8 960
Frais de transports (réacteurs, pax, fret, PN..)	832	3 210	-2 378
Frais de mission	342	1 095	-753
Divers droits et taxes	5 982	4 234	1 748
Dédommagement client	4 608	11 828	-7 220
Frais de repas PN	3 743	9 551	-5 808
Frais d'entretien et de réparation	374	1 067	-693
Frais de services bancaires et assimilés	4 283	6 229	-1 946
Assurance des avions	1 345	9 304	-7 959
Divers honoraires	3 946	6 733	-2 787
Frais de participation CASS & BSP	551	923	-372
Diverses autres charges d'exploitation	1 694	2 746	-1 052
Diverses autres charges LI-MO-CA	-2 700	1 118	-3 818
Maintenance logiciel	3 828	3 557	271
Total	49 653	106 373	-56 720

6.2.10 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	2020		2019
Intérêt des emprunts	13 981		27 537
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	1 926	(1)	1 754
Autres charges financières	1 187		8 067
Total	17 094		37 358

(1) il s'agit principalement de provision des titres de participations de l'ATCT et TT.

6.2.11 Produits des placements et autres produits financiers :

Les produits des placements et autres produits financiers se composent des éléments suivants :

	2020		2019
Rémunération des comptes bancaires	1 321		1 410
Intérêts de retard facturés	291		402
Dividendes reçus	6 202		26 300
Revenus des prêts à long terme	712		436
Reprise sur provision sur éléments financiers	2 383	(1)	130
Total	10 909		28 678

(1) Il s'agit d'une reprise sur prêt Catering

6.2.12 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

⁽²⁾

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2020	2019
Gains de change	26 833	46 176
Produits nets sur cessions d'immobilisation	-	-
Autres gains sur éléments non récurrents	353	4 150
Total	27 186	50 326

6.2.13 Pertes de change et autres pertes ordinaires :

Les pertes de change et autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	2020	2019
Pertes de change	40 768	74 127
Pénalités et amendes	930	2 508
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	10 126	16 634
Total	51 824	93 269

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Le flux net affectés aux activités d'exploitation est positif et il se détaille comme suit.

	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FLUX LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	695 153	1 676 621
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-555 443	-1 336 217
Intérêts payés	-12 884	-25 339
Impôts,droits et taxe et versements assimilés	-22 047	-70 372
Primes d'assurance déboursées	-4 094	-7 082
FLUX NET FLUX LIES A L'EXPLOITATION	100 685	237 611

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus :

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de « LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leur compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- ➔ Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions et les frais y afférents (assurances crédit avions), des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- ➔ Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

**NOTES AUX ENGAGEMENTS
HORS BILAN**

1- Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	2020	2019
Cautions reçus	2 662	3 674
Total	2 662	3 674

2- Garanties bancaires données :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	2020	2019
Garanties bancaires émises	5 796	3 542
Total	5 796	3 542

1- La situation des engagements antérieurs à 2020 :

Objet	Bailleur	Devise	Montant du crédit	Date du contrat de crédit	Engagements		Encours au 31/12/2019	Encours au 31/12/2020
					Garanties Données	Garanties Reçus		
1^{er} A320-214	CA-CIB + TFB	EUR	31 998 419,36	21-juin-10	Hypothèque de premier rang sur l'avion		7 692 608,39	4 688 046,31
2^{ème} A320-214	CA-CIB + TFB	EUR	27 983 700,74	22-avr-11	Hypothèque de premier rang sur l'avion		9 550 089,21	6 953 427,70
4^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	36 573 128,82	06-juin-13	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	17 577 935,80	13 644 754,38
5^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	37 358 045,13	06-juin-13	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	16 781 345,24	14 445 293,22
Avances sur commandes d'avions	Amen Bank	USD	20 000 000,00	24-déc-14		crédit garanti par l'Etat	8 000 000	8 000 000
6^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	40 491 902,51	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	24 932 321,48	21 432 274,88
1^{er} A330-200	Bayersch Landes Bank	EUR	86 537 231,25	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	54 719 693,76	47 560 644,46
2^{ème} A330-200	Bayersch Landes Bank	EUR	87 693 925,32	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	57 329 375,13	50 076 127,99
Financement d'un CCA à Tunisie Catering	STB	TND	4 000 000,00	17-nov-15		crédit garanti par l'Etat	1 714 285,72	1 763 771,025
Maintenance Réacteurs	BZ	TND	8919375,159	26-10-2016	Hypothèque Avion		3 942 292,276	3 478 944,598
Moteur de rechange	Attijari Bank	USD	9 505 000,00	12-févr-16		crédit garanti par l'Etat	2 376 250	1 425 750
Maintenance Réacteurs 2017-2018	Pool Bancaire dirigé par Attijari Bank	TND	130 000 000,00	06-juil-17		crédit garanti par l'Etat	80 400 000	74 200 000
Crédit d'Exploitation DGF	Attijari Bank	TND	10 000 000,00	22-mai-18		crédit garanti par l'Etat	10 000 000	10 000 000
Maintenance Réacteurs 2018	Banque Zitouna	TND	25 000 000,00	11-juin-18		crédit garanti par l'Etat	20 598 358,314	19 507 631,740

Maintenance Réacteurs 2018	BH Bank	TND	10 000 000,00	16-août-18		crédit garanti par l'Etat	8 348 837,10	7 911 856,392
Maintenance Réacteurs 2018	UIB	TND	20 000 000,00	28-nov-18		crédit garanti par l'Etat	16 000 000,00	16 000 000,00
Maintenance réacteurs 2019	Amen Bank	TND	40 000 000,00	13-févr-19		Garantie de l'Etat	34 193 650,029	40 327 732,420
Maintenance réacteurs 2019	BH	EUR	10 000 000,00	02-juil-19		Garantie de l'Etat	0 tirages en 2019	0 tirages en 2020
PDP A320 N	STB	USD	12 000 000,00	16-sept-19		Garantie de l'Etat	12 000 000,00	12 000 000,00
MAINTENANCE EXPLOITATION	STB	USD	10 000 000,00	16-sept-19		Garantie de l'Etat	10 000 000,00	10 000 000,00
PDP A320 N	BH	USD	6 000 000,00	30-oct-19		Garantie de l'Etat	6 000 000,00	6 000 000,00
CEA PNT-PNC (*)	Divers Banques	TND		2014-2018	Caution TUNISAIR s/ différentiel Intérêt crédit / Rendement placement	Engagement – Cession s/ Salaire PN	38 311 700	42 814 200
Tunisair Express	BNA	TND	6 000 000	13/01/2009	CAUTION TUNISAIR		1 684 472	1 452 927
Tunisair Express – financement CRJ-900 (*)	Etat Tunisien	TND	26 043 795	10/03/2008	CAUTION TUNISAIR		14 345 976	13 716 909
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°1	Banque Zitouna	TND	46 000 000,00	29-oct-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	45 534 230,09	45 238 276
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°2	Al Baraka Bank	USD	10 000 000,00	26-déc-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	10 000 000,00	10 000 000,00
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°2	Al Baraka Bank	TND	28 200 000,00	26-déc-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	28 200 000,00	28 200 000,00

1- Les nouveaux engagements de l'exercice 2020 (**) :

Objet	Notes	Bailleur	Devise	Montant du crédit	Date du contrat de crédit	Engagements		Encours au 31/12/2019	Commissions sur GE facturées à TU
						Garanties Données	Garanties Reçus		
Avances sur commandes A320 NEO		STB	USD	12 972 000	13/01/2020		Garantie de l'Etat	12 972 000	548 306,982 TND
Avances sur commandes A320 NEO		STB	USD	8 788 000	05/02/2020		Garantie de l'Etat	8 788 000	376 424,400 TND

Notes :

(*) A l'instar des années précédentes, Tunisair s'est portée caution solidaire au profit de son Personnel Navigant Technique et Commercial auprès de diverses banques pour des crédits destinés au financement d'investissements en Compte Epargne en Actions (CEA).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la fidélisation du personnel navigant de la compagnie suite à la vague de départs en détachement auprès d'autres compagnies étrangères enregistrée depuis 2008.

Lorsque le rendement des investissements en CEA est insuffisant au remboursement des échéances contractuelles, il y a mise en jeu de cette caution, Tunisair règle alors les sommes dues aux banques prêteuses et se fait rembourser par des retenues sur les salaires des navigants concernés.

Le solde des cautions données à ces banques dans ce cadre s'élève au 31/12/2020 à 42 814 KDT et correspondant au principal des crédits contractés par les PN de 2015 à 2019. La garantie Tunisair couvre également les intérêts découlant de ces emprunts.

(**) Durant l'année 2020, Tunisair a contracté 02 nouveaux crédits sous la Garantie de l'Etat, ce qui a donné lieu à la réclamation par le Ministère des Finances de nouvelles commissions sur Garantie de l'Etat pour un montant global de 924 731,382 TND.

NOTES AUX PARTIES LIEES

6.5.1 Soldes réciproques entre les sociétés du groupe selon les livres comptables :

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisair Express	Tunisie Catering	ATCT	AISA	AMADEUS
Fournisseurs et comptes rattachés	-651 890	-227 237	-5 852	-41 335	-363	-1 736	-10
Fournisseurs factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	12	632	25 072	-	-576	-	-
Clients Factures non établies							
Sociétés du groupe et associés	695 562	262 898	-	3 131	-	704	2 398

6.5.2 Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe :

	Tunisair Technics (KDT)	Tunisair Handling (KDT)	Tunisie Catering (KDT)	Tunisair Express (KDT)	SCI ESSAFA (KDT)	AMADEUS (KDT)
Dividendes encaissés	-	-	-	-	1 578 (i)	23 353 (ii)
Dividendes à encaisser	5 326	-	-	-	3 289 (ii)	2 964 (iv)
Encours du principal des prêts	-	-	4 157,142	1 200,000	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	0	0	-	-
Principal prêts provisionnés	-	-	0	0	-	-
Intérêts échus non remboursés	-	-	822,446	287,000	-	-

- (i) Il s'agit de la contre-valeur de 455,453 K EUR au titre des dividendes sur EF2019 encaissés les 07 et 09 février 2020 (parité BCT du 07/02/2020).
- (ii) Au titre de l'exercice 2019
- (iii) 434,714 KEUR sur EF2019 + 553,495 KEUR sur EF2020 (encaissés le 19/01/2023 – convertis au taux BCT du 19/01/2023).
- (iv) Au titre de l'exercice 2020

Tunis, le 27 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société Tunisienne de l'Air

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2020

I. Opinion avec Réserves

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Janvier 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA » (**la Société**) tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 26 décembre 2024, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves soulevés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers de la société Tunisienne de l'air « TUNISAIR-SA », arrêtés au 31 décembre 2020, dont le total net du bilan s'élève à 2 778 millions de dinars, et qui font ressortir un résultat net déficitaire de 232 millions de dinars et une variation négative de trésorerie de 39 millions de dinars, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Fondement de l'opinion avec Réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Sur la base de nos travaux d'audit, les états financiers ci-joints appellent de notre part les réserves suivantes :

1. Immobilisations corporelles & valeurs en stocks

1.1. Inventaires physiques des immobilisations et des valeurs en stocks

Notre nomination en tant que commissaires aux comptes de la Société étant intervenue après le 31 décembre 2020, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des immobilisations corporelles et des stocks en fin d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure également de vérifier par d'autres moyens les quantités et les qualités des valeurs constatées en immobilisations corporelles et en stock détenues au 31 décembre 2020, inscrites au bilan pour des montants bruts respectifs de 2 742 millions de dinars et de 6,3 millions de dinars.

En outre, le système informatique pour la gestion des comptes de stocks et des immobilisations a généré de nombreuses erreurs et des écarts dans ces comptes. Ainsi, en raison de ces problèmes, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur les immobilisations et les valeurs en stocks.

1.2. Moteurs des avions Boeing 737

Le poste immobilisations corporelles (*Matériel de transport aérien et réacteurs*) du bilan comprend la valeur comptable brute de deux moteurs d'avion B737-500, soit 3,922 millions de dinars (*avec une valeur nette comptable nulle*), quand bien même qu'ils étaient vendus par la filiale Tunisair TECHNICS en 2018, pour le compte de la Société à un acquéreur étranger.

Le produit de cette vente, soit l'équivalent de 700 mille USD, demeure à la date de ce rapport, non encaissé par la Société, il figure parmi les passifs de la filiale Tunisair TECHNICS (*encaissé et présenté sous forme de dette envers Tunisair-SA pour une valeur de 1,7 millions de dinars*).

Il convient également de noter que la Société aurait de sa part un dû à sa filiale Tunisair TECHNICS, l'équivalent de 722 mille USD, provenant d'une opération de vente de deux moteurs d'avion, qu'elle a effectué pour le compte de cette filiale.

Le conseil d'administration de la Société n'a pas encore approuvé ce processus de transfert, de valorisation et de cession d'immobilisations.

La régularisation de cette situation aura un impact particulièrement positif sur le résultat de l'exercice, puisque le produit de la vente des deux moteurs d'avion B737-500 sera comptabilisé en « Gains Ordinaires ».

1.3. Moteurs des avions A320

En vertu d'un accord conclu entre TUNISAIR-SA et sa filiale, Tunisair TECHNICS, cette dernière a été chargée de réaliser une opération de maintenance de 6 moteurs d'avions appartenant à TUNISAIR-SA. Tunisair TECHNICS à son tour, a fait intervenir un intermédiaire pour l'exécution de l'opération de maintenance chez le prestataire des travaux, et ce, contre une enveloppe financière totale de l'ordre de 35,6 millions USD

A cause d'un différend financier entre l'intermédiaire et Tunisair TECHNICS sur les sommes dues et sur les modalités de paiement, quatre (4) des six (6) moteurs d'avion ont été retenus chez le prestataire des travaux de maintenance.

Ce différend a été soumis devant le tribunal de Commerce de Paris pour jugement, il reste non résolu au moment de la publication de ce rapport. Les conséquences financières potentielles découlant de ce litige impliquant la Société et/ou sa filiale Tunisair TECHNICS n'ont pas été estimées ni reflétées dans les états financiers accompagnant ce rapport.

En outre, et contrairement à la décision du conseil d'administration de la société réuni le 29 mars 2023, le management de la société a conclu un arrangement avec l'un des deux intervenants dans l'opération de maintenance des moteurs, avant le dénouement du litige porté devant les tribunaux de commerce de Paris.

1.4. Matériels de transport aérien en cours

La rubrique « matériel de transport aérien en cours » (cf. note 6.1.2. Immobilisations corporelles), enregistre les sommes décaissées depuis l'année 2017 et jusqu'au 31 déc. 2020, dans le cadre d'un contrat de maintenance "Total Care" des réacteurs Trent 700 de Rolls Royce installés sur les A330. Soit l'équivalent de 64 millions de dinars.

Après investigations et analyses, il nous a été donné de constater qu'une partie des sommes décaissées ne devrait pas être capitalisée comme un actif, et devrait être plus-tôt constatée parmi les charges des exercices correspondant.

A ce sujet, la société n'a pas encore réuni tous les éléments nécessaires pour pouvoir estimer de manière fiable les quotes-parts de ces dépenses devant être transférées en charges de l'exercice et en résultats reportés.

Notez, que ces corrections feront aggraver le cumul des déficits antérieurs à concurrence de la valeur des dépenses qui ne devraient pas être capitalisées en « Immobilisations en cours ». De notre part nous n'avons pas pu estimer par d'autres moyens d'audit et de manière exacte l'ampleur de ces corrections.

2. Comptes clients et comptes rattachés

La rubrique du bilan « Clients & comptes rattachés » enregistre des soldes de créances clients à la fois débiteurs et créditeurs, qui ne sont pas justifiés et apurés à la date de rédaction de ce rapport, ils se détaillent comme suit :

Soldes des comptes clients débiteurs non justifiés :	38,9 millions de dinars
Soldes des comptes clients créditeurs non justifiés :	43,7 millions de dinars

Ces soldes non justifiés dont la majorité remontent aux exercices antérieurs, qui auraient dû être apurés, sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de créances qui génère de nombreuses erreurs dans ces comptes. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de créances clients non justifiés inscrits au bilan. Nous n'avons pas été aussi en mesure d'estimer l'incidence des ajustements qui, le cas échéant, s'avèrent nécessaires sur les comptes de créances, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

3. Liquidités & équivalents de liquidités

La rubrique du bilan « Liquidités & équivalents de liquidités » qui enregistre un solde comptable débiteur de 164 millions de dinars à la date du 31 décembre 2020, correspond à un solde global figurant sur les différents relevés bancaires à la même date s'élevant à uniquement 157 millions de dinars, dont 52 millions de dinars dans un compte de la Trésorerie Générale de la Tunisie TGT, au titre de la participation de l'Etat Tunisien au plan de redressement de la société. Ce montant aurait dû être reclassé parmi les actifs non courants en raison de l'absence du critère de liquidité immédiate.

Par ailleurs, l'opération de rapprochement des soldes a permis de dégager des opérations en suspens et des différences entre les livres comptables de la société et les relevés bancaires, en cours de justification détaillées comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

Opérations exécutées par les banques non comptabilisées par la société	:- 19,5	+ 9,8
Opérations comptabilisées par la société ne figurant pas sur les relevés bancaires des comptes courants :	- 15,9	+10

La justification et l'apurement de ces écarts pourraient engendrer des ajustements significatifs sur les comptes de liquidités et sur les éléments composant le bilan, l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

D'autres part, les comptes de virements internes qui devraient être soldés à la date de clôture de l'exercice, présentent des soldes anciens non apurés s'élevant à 0,22 millions de dinars.

Enfin, plusieurs comptes bancaires totalisant 9,5 millions de dinars ne sont pas matérialisés par des états de rapprochements bancaires.

4. Les comptes de l'actif et du passif courant

4.1. Soldes non justifiés des comptes réciproques avec les filiales

Le rapprochement des soldes des comptes réciproques avec les filiales du groupe Tunisair, a permis l'identification des écarts non justifiés détaillés comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

	Ecart par rapport au solde du compte client (débitéur)	Ecart par rapport au solde du compte fournisseur (créditeur)
Société Tunisair EXPRESS	6,2	0,41

4.2. Dette envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 6.1.15, la dette de la Société envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), s'élève à la date du 31 décembre 2020 à 1 000 millions de dinars. Cela représente l'accumulation sur plusieurs exercices des redevances d'aérodrome et de services de navigation aérienne revenant à l'Office en vertu du décret n°2010-2059 fixant la liste des redevances aéroportuaires soumises au régime de l'homologation administrative.

Néanmoins les états financiers ci-joints ne prennent pas en compte les éventuels intérêts de retard que l'office pourrait facturer à la société en vertu de la réglementation, à un taux égal à celui des découverts bancaires en vigueur au moment de la facturation.

De notre part, nos entretiens avec la Direction de la société et nos demandes de confirmations de soldes adressées à l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, ne nous ont pas permis de cerner avec précision le volume des intérêts de retard que l'exploitant de l'aéroport pourrait appliquer, pour tout retard dans le règlement de ses créances non recouvrées dans les délais impartis.

4.3. Soldes des comptes de l'actif et du passif courant, non justifiés

Les deux rubriques « Autres Actifs Courants » et « Autres Passifs Courants » enregistrent plusieurs comptes non justifiés, et non encore apurés qui se détaillent comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

	Montant débiteur	Montant créditeur
Fournisseurs d'exploitation	-	8,4
Personnel & comptes rattachés	12	6,9
Etat – impôts & taxes	1,6	2,2
Comptes d'attentes	16,9	-
Autres comptes d'actifs et de passifs courants	-	19,3
Compte de passif « RAV EMD » (1)		77,5
Recettes commerciales « BSP » (2)	91,5	-

(1) A la clôture de l'exercice 2020, le solde de ce compte a été justifié à concurrence de 93%.

(2) A la date de rédaction de ce rapport, l'apurement de ce solde est en progression continue avec les encaissements reçus au cours des exercices postérieurs à la clôture.

Ces soldes anciens non justifiés sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de l'exploitation qui génère de nombreuses erreurs. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de dettes et de créances liés à l'exploitation. Nous n'avons pas été aussi en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur ces comptes, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

5. Les comptes liés à la gestion du personnel et aux aspects sociaux

5.1. Déficit structurel du fonds social

A la date du 31 décembre 2020, l'encours des prêts accordés sur le fonds social s'élève à 9,9 millions de dinars, alors que les ressources propres du fonds sont uniquement de 3,5 millions de dinars. Soit un déficit structurel de 6,4 millions de dinars.

Ce déficit a été constaté principalement en puisant tout au long des années précédentes les ressources nécessaires au fonds social sur les ressources propres de la société, et ce, en l'absence de la quote-part annuelle revenant au fonds social sur les bénéfices distribuables.

Veillez également noter qu'une partie de cet autofinancement n'a pas été décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires ou par l'autorité de tutelle.

5.2. Avantages postérieurs à l'emploi, non évalués et non pris en comptes

Le coût associé au bénéfice du personnel de la société d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment le régime de retraite complémentaire), n'est pas déterminé sur une base actuarielle, et n'est pas par conséquent correctement pris en compte durant les périodes au cours desquelles l'avantage est acquis par les employés, (excepté une provision forfaitaire de 10 millions de dinars constatée en 2016).

Il en découle que le passif du bilan ne prend pas en compte les engagements futurs exhaustifs de la société envers ses employés.

De notre part, en l'absence d'une estimation actuarielle basée sur les données démographiques des employés de la société, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements nécessaires des passifs, des éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

III. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Continuité d'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention que suite aux difficultés économiques, techniques et sociales qui ont perduré sur plusieurs années successives et suite également à la baisse durant l'exercice 2020 de l'activité de la société en raison de la pandémie de COVID-19, les pertes cumulées au 31 décembre 2020 ont atteint la somme de 1.547 millions de dinars, engendrant un total des capitaux propres négatif d'une valeur de 974 millions de dinars. Ces conditions, ajoutées aux autres points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », révèlent l'existence d'une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Il s'en suit que cette situation place la société sous les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

2. Dossier de MAURITANIA Airways

Comme il est mentionné au niveau de la note n° 6.1.13, les « Provisions pour comblement de passifs des filiales » couvrent le risque lié au jugement du tribunal de première instance de Nouakchott (Mauritanie) en date du 12 Mai 2015, ayant reconnu la responsabilité de la société pour combler les passifs de la compagnie « MAURITANIA Airways » (filiale détenue à raison de 51%) en liquidation, pour un montant équivalent à 66 millions de dinars.

Notez que la société a engagé des négociations avec l'Etat Mauritanien pour se faire prévaloir des créances qui lui reviennent, reconnues par l'administrateur de liquidation de la compagnie « MAURITANIA Airways », pour un montant équivalent à 46,3 millions de dinars.

3. Contrats en cours de la filiale en liquidation AISA

La filiale AVIATION IT SERVICE AFRICA « AISA », spécialisée dans la conception des programmes informatiques et des systèmes d'information, détenue à raison de 100% par la société de manière directe et indirecte, a été mise en liquidation par décision de son Assemblée Générale du 13 Juin 2017. Les contrats en cours d'AISA sont actuellement gérés par la Direction de la société.

IV. Questions clés d'audit

Nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Risque de continuité d'exploitation

1.1. Risque identifié

Comme indiqué dans le paragraphe 15 des notes aux états financiers (principes et méthodes comptables), le Conseil d'administration a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. L'application de ce principe s'appuie sur les prévisions d'amélioration de son chiffre d'affaires en 2021, une politique tarifaire dynamique et sa capacité à se refinancer pour faire face aux difficultés imposées par la pandémie du Covid-19.

Nous avons considéré l'appréciation du risque de continuité d'exploitation comme un point clé de l'audit, car elle repose sur les hypothèses et le jugement de la Direction et présente un risque inhérent lié à la réalisation des prévisions de trésorerie, qui demeure par nature incertaine.

1.2. Notre réponse

Nous avons pris en compte le risque de liquidité et de continuité d'exploitation résultant des effets des crises politiques, et des hausses des prix du carburant lors de la planification et de la réalisation de notre audit. Nos diligences effectuées consistaient à :

- a. Apprécier l'évaluation par la Direction des risques liés aux effets de la pandémie de Covid-19 et au contexte macro-économique sur les activités et les ressources financières de la société par rapport à notre propre compréhension de ces risques ;
- b. Prendre connaissance des procédures mises en place pour établir les prévisions de trésorerie ;
- c. Apprécier, le caractère approprié des principales hypothèses retenues pour l'établissement des prévisions de trésorerie à l'horizon de douze mois provenant de l'exploitation, des investissements et du financement au regard de notre connaissance du secteur, du marché, du contexte macro-économique, de la Société et des intentions de la Direction ;
- d. Apprécier la cohérence du plan d'affaires utilisé dans l'appréciation du principe de continuité d'exploitation avec celui utilisé pour les tests de dépréciation des actifs ;
- e. Interroger la Direction sur les éventuels autres événements ou circonstances postérieurs au 31 décembre 2020 qui seraient susceptibles de remettre en cause les prévisions de trésorerie ; et
- f. Apprécier le caractère approprié des informations relatives à la continuité d'exploitation présentées au niveau du paragraphe 15 des notes aux états financiers (principes et méthodes comptables) annexés aux comptes annuels.

2. Opérations entre les sociétés du groupe, créances et recettes commerciales

2.1. Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les créances provenant des recettes commerciales et celles provenant des opérations avec les sociétés du groupe représentent près de 1 359 millions de dinars en valeur brute, au regard d'un total bilan de 2 778 millions de dinars.

Nous avons considéré que l'évaluation des créances qui se rattachent aux recettes commerciales et aux opérations avec les sociétés du groupe est un point clé de l'audit en raison des incertitudes inhérentes à certaines hypothèses et notamment à la probabilité d'encaissement de ces créances dans un contexte de crise sanitaire et de crise en Ukraine, et en raison de l'importance que pourrait revêtir une reprise ou une dotation pour dépréciation de ces actifs sur les comptes de la société.

2.2. Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs comptables des créances, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et selon la nature de la créance concernée :

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties des prestations rendues prend naissance après la constatation des revenus, on constitue une provision distincte pour en tenir compte, le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté. Généralement, les créances sur les sociétés du groupe sont confirmées en grande partie par des procès-verbaux d'arrêté de soldes périodiques.

Les créances provenant des recettes commerciales sont encaissées dans leur majeure partie via le système « BSP » de l'IATA qui regroupe par bi-mensualité les montants encaissés par les agents revendeurs pour chaque compagnie et les montants dus à chaque compagnie. Ensuite, le BSP établit la balance et regroupe en une seule transaction financière les paiements de chacun. Ainsi, le système BSP peut être mis en parallèle avec la compensation bancaire.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe aux membres du conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des incidences des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves » ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

V. Rapport Relatif Aux Obligations Légales et Réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Conformément aux dispositions de l' article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l' examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l' information comptable et à la préparation des états financiers. Cet examen a fait constat de plusieurs défaillances décelées dans la gouvernance du système d' information de la société et la bonne gestion des opérations engagées (Retard dans la comptabilisation des charges, défaut d' apurement et de justification de certains soldes comptables, Système d' information touché par plusieurs défaillances,etc.).

2. Tenue des valeurs mobilières

Conformément aux dispositions de l' article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 06 décembre 2005, nous avons vérifié la conformité des conditions de tenue des comptes en valeurs mobilières avec la réglementation en vigueur.

Sur la base de cette vérification, nous n' avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue et la conservation des comptes en valeurs mobilières émises par la Société n' est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis, Le 27 Janvier 2025

Les Commissaires aux comptes

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« EXACOM AUDIT » ET « MKS »

ABDERRAZEK SOUEI

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« FINANCO » ET « SOFIDEX »

YAHIA ROUATBI

Tunis, le 27 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société Tunisienne de l'Air

Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenu informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice 2020 :

1. Crédits dépassant la limite de 5 000 KDT

1.1 Signature d'un contrat d'emprunt à moyen terme enregistré à la Recette des Finances le 13 janvier 2020 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 12 972 KUSD, remboursable trimestriellement en intérêts et infine en principal le 30 avril 2022. La rémunération se fait au taux Libor (3 mois) + 2,5% si Libor positif et 2,5% si Libor négatif.

1.2 Signature d'un contrat d'emprunt à moyen terme enregistré à la Recette des Finances le 05 février 2020 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 8 788 KUSD, remboursable trimestriellement en intérêts et infine en principal le 31 mars 2021. La rémunération se fait au taux Libor (3 mois) + 2,5% si Libor positif et 2,5% si Libor négatif.

1.3 Signature d'une convention de crédit à court terme le 01 juin 2020 avec la Trésorerie Générale de Tunisie « TGT » pour un montant de 8 800 KDT, remboursable après une année en intérêts et en principal et en principal le 01 juin 2021. La rémunération se fait au taux TMM +3%.

1.4 Signature d'une convention de crédit à moyen terme le 31 décembre 2020 avec la Trésorerie Générale de Tunisie « TGT » pour un montant de 26 553 KDT, remboursable trimestriellement en intérêts et en principal et dont la dernière échéance est fixée au 29 février 2024. La rémunération se fait au taux TMM +1%.

2. Ligne de crédit A

2.1. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 3 septembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 4 466 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 9,04% et échéant le 02 mars 2022.

2.2. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 28 septembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 213 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 9,04% et échéant le 24 mars 2022.

2.3. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 21 octobre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 425 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 9,01% et échéant le 20 avril 2022.

2.4. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 20 novembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 012 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 8,55% et échéant le 19 mai 2022.

2.5. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 21 décembre 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 006 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 8,38% et échéant le 20 juin 2022.

3. Ligne de crédit B

3.1. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 03 janvier 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 525 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,06% et échéant le 19 juin 2020.

3.2. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 16 janvier 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 203 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,06% et échéant le 21 juillet 2020.

3.3. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 18 février 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 2 130 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,06% et échéant le 17 août 2020.

3.4. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 26 février 2020 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 3 888 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 10,08% et échéant le 27 août 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions conclues avec TUNISAIR TECHNICS

Conformément au protocole d'accord initial signé avec sa filiale TUNISAIR TECHNICS et ses avenants, la société TUNISAIR TECHNICS a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant total de 78 815 KDT au titre des prestations fournies et des travaux de maintenance des réacteurs.

Le montant facturé par la société TUNISAIR-SA à la société TUNISAIR TECHNICS s'est élevé au cours de l'exercice 2020 à 50 890 KDT, dont 49 665 KDT correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

2. Conventions conclues avec A.I.S.A

La société A.I.S.A n'a pas facturé à la société TUNISAIR-SA des prestations informatiques au titre de l'année 2020.

En 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société A.I.S.A des loyers relatifs à la location d'un local sis à Tunis pour un montant total TTC de 50 KDT.

3. Conventions conclues avec TUNISAIR HANDLING

Au cours de l'exercice 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISAIR HANDLING un montant de 19 418 KDT dont 18 527 KDT correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

La société TUNISAIR HANDLING a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant de 8 751 KDT dont 6 806 KDT correspondent à l'assistance au sol assurée par cette dernière.

En date du 02 mai 2014, dans le cadre d'une convention, la société TUNISAIR-SA a accordé à sa filiale TUNISAIR HANDLING un prêt en compte courant d'associés pour un montant de 2 300 KDT générateur d'intérêts au taux TMM+1%. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant est nul et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 105 KDT.

En date du 02 mai 2015, dans le cadre d'une convention, la société TUNISAIR-SA a accordé à sa filiale TUNISAIR HANDLING un prêt en compte courant d'associés pour un montant de 400 KDT générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant est nul et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 9 KDT.

4. Conventions conclues avec TUNISAIR EXPRESS

En date du 15 juin 2017, la société TUNISAIR-SA a signé une convention de compte courant associés avec la société TUNISAIR EXPRESS pour un montant de 1 000 KDT générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant s'est élevé à 400 KDT.

En août 2017, la société TUNISAIR-SA a signé une deuxième convention de compte courant associés avec la société TUNISAIR EXPRESS pour un montant de 2 500 KDT générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2020, le solde du compte courant s'est élevé à 800 KDT et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 19 KDT.

Au cours de l'exercice 2020, la société TUNISAIR EXPRESS a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant de 3 187 KDT.

En 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISAIR EXPRESS la charge de location d'avions pour un montant de 649 KDT conformément au protocole d'accord en date du 30 octobre 2012 ainsi que la mise à disposition d'une partie de son personnel pour un montant de 202 KDT.

5. Conventions conclues avec TUNISIE CATERING

Au cours de l'exercice 2020, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISIE CATERING un montant de 289 KDT.

La société TUNISIE CATERING a facturé à la société TUNISAIR-SA son service Catering au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 8 508 KDT.

La société TUNISAIR-SA a signé le 21 janvier 2016 une convention en compte courant associés avec la société TUNISIE CATERING portant sur un montant de 3 000 KDT avec des intérêts décomptés au taux de 8%. Au 31 décembre 2020, le solde du compte s'est élevé à 1 714 KDT.

Une seconde convention en compte courant associés a été signée la même année et portant sur un montant de 1 000 KDT avec des intérêts décomptés au taux de 8%. Au 31 décembre 2020, le solde du compte s'est élevé à 643 KDT.

En date du 25 octobre 2011, la société TUNISAIR-SA a conclu avec la société TUNISIE CATERING une convention de prêt, d'un montant de 1 800 KDT générateur d'intérêts au taux égal à 8%. Le montant en principal n'ayant pas été recouvré pour son intégralité, la société a constaté une provision pour le montant total. Les intérêts échus sur ce prêt totalisent 492 KDT dans les comptes de la société TUNISAIR-SA.

6. Conventions conclues avec l'A.T.C.T

La société TUNISAIR-SA a signé en 2005 une convention de prestations de formation avec la société A.T.C.T. Les facturations au titre de l'exercice 2020 par l'A.T.C.T se sont élevées à 1 503 KDT.

Le montant facturé par la société TUNISAIR-SA à la société A.T.C.T s'est élevé au cours de l'exercice 2020 à 47 KDT, dont 41 KDT correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

7. Conventions conclues avec SCI ESSAFA

La société SCI Essafa a facturé à la société TUNISAIR-SA des loyers pour un total de 1 970 KDT et ce conformément aux baux commerciaux signés par les parties contractantes.

8. Conventions conclues avec l'Etat

La société TUNISAIR-SA a facturé, courant l'année 2020, les loyers relatifs à deux locaux sis à Tunis et à Sfax au Ministère du Transport pour un montant total TTC de 182 KDT, et ce en application des contrats conclus en date du 14 novembre 1991 et du 15 février 2010.

Durant l'exercice 2020, la société TUNISAIR-SA a contracté 2 nouveaux crédits bénéficiant de la Garantie de l'Etat pour un total équivalent à près de 61 615 KDT, ce qui a donné lieu, en contrepartie, à des commissions pour un montant global de 925 KDT.

I. Soldes réciproques entre les sociétés du groupe selon les livres comptables de la société TUNISAIR-SA (en KDT)

Les soldes réciproques entre les sociétés du groupe TUNISAIR-SA au 31 décembre 2020, se détaillent comme suit :

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisair Express	Tunisie Catering	ATCT	AISA	AMADEUS
Fournisseurs et comptes rattachés	(651 890)	(227 237)	(5 852)	(41 335)	(363)	(1 736)	(10)
Clients et comptes rattachés	12	632	25 072	-	(576)	-	-
Sociétés du groupe et associés	695 562	262 898	-	3 131	-	704	2 398

IV. Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe en (KDT)

Les dividendes encaissés, les dividendes à encaisser et les prêts consentis par TUNISAIR-SA, au 31 décembre 2020, se détaillent comme suit :

	Tunisair Technics (KDT)	Tunisair Handling (KDT)	Tunisie Catering (KDT)	Tunisair Express (KDT)	SCI ESSAFA (KDT)	AMADEUS (KDT)
Dividendes encaissés	-	-	-	-	1 578	23 353
Dividendes à encaisser	5 326	-	-	-	3 289	2 964
Encours du principal des prêts	-	-	4 157	1 200	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-	-
Principal des prêts provisionnés	-	-	-	-	-	-
Intérêts échus non remboursés	-	-	822	287	-	-

V. Cautions et garanties en (KDT)

La société TUNISAIR-SA s'est portée caution des crédits octroyés à sa filiale TUNISAIR EXPRESS en garantie du remboursement des crédits à long terme accordés dans le cadre du financement de l'acquisition d'un avion de type ATR 72-500 et d'un avion CRJ900. Ci-dessous la liste des cautions fournies :

Bénéficiaire	Date	Montant de la caution (KDT)	Reliquats en principal au 31/12/2020 (KDT)
BNA	13/01/2009	6 000	1 453
Etat Tunisien	10/03/2008	26 044	13 717

La société TUNISAIR-SA s'est portée caution des crédits octroyés par diverses banques au personnel navigant pour le financement des investissements en compte épargne en actions (CEA). Le solde des cautions données à ce titre s'élève au 31 décembre 2020 à 42 814 KDT.

VI. Obligations et engagement de la société envers les dirigeants en (DT)

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1.1 Président Directeur Général

La rémunération de l'ancien Président Directeur Général a été fixée par l'arrêté de Monsieur le Président du Gouvernement du 27 août 2016. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 29 septembre 2020 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 52 260 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 6 874 DT et 290 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 568 DT ;
- Une voiture de fonction, l'équivalent en indemnité de 819 DT et un montant de 8 940 DT de carburant.

1.2 Secrétaire Général

▪ Du 1^{er} janvier 2020 au 13 juin 2020

La rémunération du Secrétaire Général en poste durant cette période a été fixée en partie par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général et à l'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 13 juin 2020 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 29 408 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 2 113 DT et 220 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 882 DT ;
- Une voiture de fonction et une équivalence d'indemnité de voiture d'un montant de 540 DT ;
- Des bons de carburant d'un montant de 2 974 DT ;
- Des bons de restauration d'un montant de 572 DT.

▪ Du 17 juin 2020 au 31 décembre 2020

La rémunération du Secrétaire Général en poste durant cette période a été fixée en partie par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général et à l'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 17 juin 2020 au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 34 572 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 4 215 DT et 194 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 037 DT ;
- Une voiture de fonction et une équivalence d'indemnité de voiture d'un montant de 647 DT ;
- Des bons de carburant d'un montant de 4 544 DT.

1.3 Directeur Général Adjoint Commercial

▪ Du 1^{er} janvier 2020 au 16 janvier 2020

- La rémunération du Directeur Général Adjoint Commercial a été fixée sur la base de son ancien salaire et en partie, par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 16 janvier 2020 se présente comme suit :

- Un salaire brut de 3 540 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 410 DT et 36 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 106 DT ;
- Une voiture de fonction, soit l'équivalent en indemnité de 47 DT et un montant de 372 DT de carburant ;
- Des bons de restauration d'un montant de 429 DT.

▪ **Du 16 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

Durant cette période, le secrétaire général de TUNISAIR-SA a occupé par intérim le poste de directeur général adjoint commercial, sans contrepartie financière.

1.4 Directeur Général Adjoint Technique

La rémunération du Directeur Général Adjoint Technique a été fixée sur la base de son ancien salaire et en partie, par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 01 janvier 2020 au 30 avril 2020 se présente comme suit :

- Un salaire brut de 17 804 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 2 054 DT et 129 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 543 DT ;
- Une voiture de fonction, soit l'équivalent en indemnité de 400 DT et un montant de 2 974 DT de carburant.

1.5 Jetons de Présence

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

- Les membres représentant l'Etat Tunisien : Le montant annuel par membre a été arrêté à 5 000 DT ;
- Les membres représentant les entreprises publiques : Le montant annuel brut maximum pour chaque membre est fixé à 2 188 DT ;
- Le membre représentant les petits porteurs : Le montant des jetons de présence est arrêté conformément au montant attribué à l'administrateur représentant les entreprises publiques ayant la fonction de directeur soit un montant annuel brut maximum de 2 000 DT.

1.6 Comité d'audit

Les membres du comité d'audit perçoivent une rémunération soumise annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. L'enveloppe proposée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 500 DT par présence effective aux réunions avec un plafond brut annuel de 3 000 DT par membre.

1. Les obligations et engagements de la société Tunisienne de l'Air envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG		DGAs		SG	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	70 751	-	28 415	-	81 346	-
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	70 751	-	28 415	-	81 346	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précités, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, Le 27 Janvier 2025
Les Commissaires aux comptes

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« EXACOM AUDIT » ET « MKS »

ABDERRAZEK SOUEI

P/ LE GROUPEMENT DES CABINETS
« FINANCO » ET « SOFIDEX »

YAHIA ROUATBI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR »

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **Mr Abderrazek SOUEI** (le groupement des cabinets « eXacom Audit » et « MKS ») & **Mr Yahia Rouatbi** (le groupement des cabinets « FINANCO » et « SOFIDEX »).

BILAN CONSOLIDE au 31/12/2020

(En millier de DT)	Notes	2020	2019
Goodwill			
Autres immobilisations incorporelles		2 920	843
Immobilisations corporelles		1 328 398	1 346 834
Titres mis en équivalence	1	6 324	7 242
Autres immobilisations financières		39 319	46 340
ACTIFS IMMOBILISES		1 373 961	1 401 259
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2	147 002	150 656
ACTIFS NON COURANTS		1 520 963	1 551 915
Stock		70 195	70 112
Clients et comptes rattachés		97 562	138 014
Autres actifs courants		283 437	275 442
Placements et autres actifs financiers		7 332	44 932
Liquidités et équivalents de liquidités		152 481	202 667
ACTIFS COURANTS		611 007	731 167
TOTAL BILAN		2 131 970	2 283 082
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		-1 187 511	-874 048
Capital de la société mère		106 199	106 199
Réserves consolidées	3	339 212	361 143
Résultats reportés consolidés	4	-1 315 474	-1 132 352
Résultat consolidé, part du groupe	5	-317 448	-209 038
INTERETS MINORITAIRES (IM)	6	1 672	10 408
Part des IM dans les capitaux propres des filiales		400	400
Part des IM dans les résultats des filiales		1 272	10 008
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-1 185 839	-863 640
PASSIF NON COURANTS		828 363	998 462
Emprunts		730 431	870 306
Provisions	7	71 663	83 196
Autres passifs non courants		26 269	44 960
PASSIFS COURANTS		2 492 442	2 148 260
Fournisseurs et comptes rattachés		1 465 639	1 436 475
Autres passifs courants		617 809	473 094
Concours bancaires et Autres passifs financiers		408 994	238 691

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE 2020**(Du 1er janvier au 31 décembre 2020)**

(En millier de DT)	Notes	2020	2019
Revenus	8	596 143	1 868 049
Autres produits exploitation		50 548	67 549
PRODUITS D'EXPLOITATION		646 691	1 935 598
Achats consommés		-146 533	-605 749
Charges de personnel	9	-355 036	-410 375
Redevances aéronautiques		-196 394	-570 452
Dotations aux amortissements et aux provisions		-89 887	-156 320
Autres charges d'exploitation		-130 047	-313 762
CHARGES D'EXPLOITATION		-917 897	-2 056 658
RESULTAT D'EXPLOITATION DES SOCIETES INTEGREES		-271 206	-121 060
Charges financières		-27 775	-48 662
Produits financiers		6 562	6 408
Autres gains (pertes) ordinaires		-20 540	-30 799
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		-312 959	-194 113
Impôts sur le résultat	10	-2 305	-5 121
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		-315 264	-199 234
Dotations aux amortissements du Goodwill			
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	11	-912	204
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-316 176	-199 030
Intérêts minoritaires		1 272	10 008
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-317 448	-209 038
Effet de modification comptable			-
Résultat Après effets de Modifications Comptables NET (PART DU GROUPE)		-317 448	-209 038

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2020

(En millier de DT)	2020	2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	-316 176	-199 030
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	89 887	156 320
Impôts différés	-	-
Plus ou moins value de cession	-	-
Autres éléments transférés dans le processus d'investissement	-	-
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	9 466	51 717
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-216 823	9 007
(-) Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	315 822	247 319
Flux de trésorerie net généré par l'exploitation	98 998	256 326
Acquisitions d'immobilisations	-88 332	-294 525
Cessions d'immobilisations	123	26 393
Intérêts et Dividendes reçus	1 939	1 720
Autres Flux liés aux activités de Financements	6 231	6 418
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-80 101	-259 994
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-5 264	-
Augmentation du capital en numéraire	-	-
Emprunts nouveaux	94 960	262 332
Remboursement d'emprunts	-178 408	-276 125
Flux de trésorerie net lié au financement	-88 711	-13 793
Incidence des variations de cours de change sur les liquidités	-2 731	-20 918
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-72 546	-38 380
Trésorerie nette d'ouverture	223 340	261 720
Trésorerie nette de clôture	150 795	223 340

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES AU 31/12/2020**

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés (EFC) ont été établis conformément aux normes comptables tunisiennes régissant la consolidation (NCT 35 à NCT 39) et selon la norme IAS 12 en ce qui concerne la comptabilisation des impôts différés.

Les chiffres sont exprimés en millier de Dinars.

Choix des méthodes de consolidation

Pour définir la méthode de consolidation le groupe TUNISAIR a effectué les choix suivants :

- ✎ Ainsi pour AMADEUS SA : malgré la détention de l'actionnaire AMADEUS international de la substance du pouvoir en ce sens que le cœur du métier (savoir-faire) est entre ses mains, le groupe TUNISAIR a opté pour le critère de droit de vote (70%) du fait qu'il est plus conforme à l'esprit de la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 sur les groupes de sociétés plutôt que le critère du pouvoir économique relevant plus des référentiels internationaux.
- ✎ Pour TUNISIE CATERING : celle ci est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.
- ✎ Pour toutes les autres sociétés du périmètre, il n'y avait aucune ambiguïté sur le choix du critère d'analyse du contrôle. La définition des méthodes de consolidation a été effectuée sur la base du pourcentage des droits de vote détenus.
- ✎ La société «**Mauritania Airways** » filiale détenue à raison de 51% est déclarée en état de cessation de paiement avec effet au 1^{er} janvier 2011 et un Syndic de liquidation est désigné à cet effet et ce en vertu du jugement du tribunal de commerce de Nouakchott N°26-2012 du 8 mars 2012. Conformément à la norme 35.11, la société «**Mauritania Airways** » est de ce fait, soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la société mère. En conséquence, elle a été exclue du périmètre de consolidation.
- ✎ La société « AISA » filiale détenue à 100%, est déclarée en dissolution par liquidation décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Juin 2017 et un liquidateur a été désigné à cet effet et ce suite à la décision de la CAREPP du 27 Décembre 2016. Conformément à la norme 35.11, la société AISA est de ce fait, soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la société mère. En conséquence, elle a été exclue du périmètre de consolidation.

Principales conventions, Méthodes et procédures comptables adoptées

- Les conventions comptables de base énoncées par le cadre conceptuel tunisien ont été respectées pour l'établissement des états financiers consolidés. Il en est principalement des conventions suivantes :
- ✓ Les états financiers consolidés sont évalués au coût historique.
- ✓ Le principe de la prééminence de l'économie sur le droit (et de la substance sur la forme) a été largement observé. Le retraitement des états financiers individuels a été effectué selon cette logique.
- ✓ Le principe de comparabilité : Les états de 2017 et de 2016 ont été établis selon les mêmes méthodes.
- ✓ Le principe de continuité d'exploitation : S'agissant de TUNISAIR et de ses filiales,

La continuité d'exploitation du groupe est fortement dépendante de la continuité d'exploitation de la société mère. Dans ce sens la société « TUNJISAIR – S.A » a entamé des actions de redressement de son activité portant sur :

- Décision de continuité d'exploitation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Avril 2018 conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales,
- Revue du Plan de redressement élaboré précédemment pour inclure toutes les sociétés du groupe,
- Mise en place d'une commission compression des coûts,
- Gel des recrutements depuis 2013,
- Développement de l'activité avec l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique du Nord,
- Renouvellement de la flotte, et son adaptation à la nouvelle Stratégie Commerciale,
- L'élaboration d'un plan de redressement Consolidation l'ensemble des sociétés du groupe,
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec le gouvernement pour bénéficier de l'exception mentionnée à l'article 22 (ter) de la loi n° 89-9 du 1^{er} février 1989, relative aux participations des entreprises et des établissements publics modifiée et complétée par la loi n° 2006-36 du 12 juin 2006.

- Les impôts différés ont été traités partiellement. En effet, seuls les impôts différés induits par les écritures de consolidation ont été comptabilisés et présentés selon les prescriptions de la norme IAS12.
- Les opérations internes entre la société mère et les différentes sociétés du périmètre ont été éliminées, en totalité (pour les sociétés intégrées globalement) ou partiellement (pour les sociétés mises en équivalence et les sociétés intégrées proportionnellement). Il ne s'agit pas seulement des prestations internes (achats, ventes) mais aussi des provisions internes constituées sur les titres de participations et les cessions internes d'actifs.

PROCESSUS DE CONSOLIDATION

Les quatre étapes du processus de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Homogénéisation des méthodes comptables
- ✓ Intégration des données
- ✓ Elimination des comptes et des opérations réciproques
- ✓ Répartition des capitaux propres

DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque exercice.

Périmètre de consolidation

Méthode de consolidation	Sociétés	Activité	Droits de vote
Sociétés intégrées globalement		Prestations de services pour les compagnies Aériennes.	100%
		Entretien et réparation des avions et des équipements avioniques	100%
	SCI ESSAFA	Immobilier	99,9%
	TUNISAIR EXPRESS	Transport aérien	88,73%
		Prestations informatiques	70%
Sociétés mises en équivalence		Catering	45%
		Formation Aéronautique	37%

Notes Relatives Aux Postes Des Etats Financiers consolidés :

Note préliminaire

Les chiffres consolidés n'étant pas significativement différents de ceux de la société mère, nous renvoyons les lecteurs aux notes relatives aux états financiers individuels de cette dernière. Nous nous limitons ci-après à fournir des détails et explications sur les seuls postes spécifiques à la consolidation ou ceux affectés de manière relativement importante par cette dernière.

Note 1 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE (T.M.E)

	2020	2019
Titres TUNISIE CATERING	0	0
Titres ATCT	6 324	7 242
Total	6 324	7 242

Les titres mis en équivalence sont évalués pour la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de la société détenue, y compris le résultat de l'exercice.

NOTE 2 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2020	2019
TUNISAIR (a)	146 183	149 262
TUNISAIR EXPRESS	819	1 394
Total	147 002	150 656

(a) il s'agit principalement :

- des écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères.
- Les charges à répartir qui sont composés des frais de formation et des primes d'assurance des crédits avions

NOTE 3 : RESERVES CONSOLIDEES

	2020	2019
Réserves de la société mère	467 391	467 244
Réserves générées par la consolidation (b)	-128 179	-106 101
Total	339 212	361 143

Les réserves consolidées correspondent d'une part aux économies nettes d'impositions différées lorsque les différences fiscales temporelles concernent les exercices antérieurs et d'autre part aux différentes éliminations internes ou d'homogénéisation des comptes individuels et des écarts induits par l'élimination des titres des filiales.

(b)	2020	2019
Réserves consolidées provenant des impôts différés	-8 779	- 8 896
Autres réserves consolidées	-119 400	-97 205
Total	-128 179	-106 101

NOTE 4 : RESULTATS REPORTES CONSOLIDES

Les résultats reportés consolidés correspondent à ceux de la société mère du fait :

- ✓ que les résultats reportés des sociétés intégrées globalement ont été répartis avec les autres capitaux propres de ces entités lors de leur consolidation;
- ✓ et que ceux des sociétés mises en équivalence ont été pris en compte lors de l'évaluation des titres au bilan consolidé sans qu'ils soient transférés dans ce dernier.

NOTE 5 : RESULTAT CONSOLIDE, PART DU GROUPE

	2020	2019
TUNISAIR	-238 518	-207 435
TUNISAIR HANDLING	-59 702	2 321
TUNISAIR TECHNICS	121	- 11 586
AMADEUS	2 964	23 353
TUNISAIR EXPRESS	-23 242	-17 433
ESSAFA	1 841	1 538

ATCT	-912	204
Total	-317 448	-209 038

- ✓ Le résultat consolidé revenant au groupe correspond au résultat net des sociétés intégrées globalement et proportionnellement (mère et filiales) après déduction de la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires dans les filiales et après prise en compte de la quote-part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence, le tout après les éliminations internes opérées et prises en compte des impôts différés rattachables à l'exercice.

NOTE 6 : INTERETS MINORITAIRES

	2020		2019	
	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS
AMADEUS	387	1 270	387	10 007
ESSAFA	13	2	13	1
TUNISAIR EXPRESS				
S/TOTAL	400	1 272	400	10 008
TOTAL	1 672		10 408	

- ✓ Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres correspondent à la part des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans la situation nette des filiales après les différentes éliminations et homogénéisations.
- ✓ La part des minoritaires dans le résultat correspond aux intérêts des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans les résultats des filiales (sociétés intégrées), après éliminations internes et au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les minoritaires.

NOTE 7 : PROVISIONS

	2020	2019
TUNISAIR	60 831	76 918
TUNISAIR HANDLING	9 918	5 417
AMADEUS	0	48
TUNISAIR EXPRESS	915	813
Total	71 663	83 196

NOTE 8 : REVENUS

Les revenus de l'exercice après élimination des opérations intra groupe s'analysent comme suit :

	2020	2019
Tunisair	530 672	1 701 476
Tunisair Handling	36 981	103 000
Tunisair Express	15 284	31 598
Amadeus	8 704	25 147
Tunisair Technics	3 446	6 561
Essafa	1 056	267
Total	596 143	1 868 049

NOTE 9 : Charges de personnel

	2020	2019
TUNISAIR	210 897	255 123
TUNISAIR HANDLING	77 859	87 463
TUNISAIR TECHNICS	51 017	52 695
AMADEUS	1 650	1 839
TUNISAIR EXPRESS	13 601	13 243
ESSAFA	12	12
Total	355 036	410 375

NOTE 10 : IMPOT SUR LE RESULTAT Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

	2020	2019
Impôt différé (économies)	-	-
Impôt exigible	2 305	5 121
Total	2 305	5 121

L'impôt différé actif enregistré dans le compte de résultat consolidé correspond aux économies fiscales liées aux impôts induits par les retraitements de consolidation.

NOTE 11 : QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Les parts dans les résultats des sociétés mises en équivalence se détaillent comme suit :

	2020	2019
- ATCT	-913	204
- TUNISIE CATERING		
Total	-913	204

Tunis, le 27 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société Tunisienne de l'Air

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2020**

I. Opinion avec Réserves

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Janvier 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la société Tunisienne de l'Air «TUNISAIR-SA» tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 26 Décembre 2024, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves soulevés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés du groupe « TUNISAIR », arrêtés au 31 décembre 2020, dont le total net du bilan s'élève à 2 132 millions de dinars, et qui font ressortir un résultat net déficitaire (part du groupe) de 317 millions de dinars et une variation négative de trésorerie de 73 millions de dinars, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

I. Fondement de l'opinion avec Réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Sur la base de nos travaux d'audit et en se référant aux rapports des commissaires aux comptes des sociétés du groupe, les états financiers consolidés ci-joints appellent de notre part les réserves suivantes :

1. Immobilisations corporelles & valeurs en stocks

1.1. Inventaires physiques des immobilisations et des valeurs en stocks

1.1.1. TUNISAIR-SA

Notre nomination en tant que commissaires aux comptes de la Société étant intervenue après le 31 décembre 2020, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des immobilisations corporelles et des stocks en fin d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure également de vérifier par d'autres moyens les quantités et les qualités des valeurs constatées en immobilisations corporelles et en stock détenues au 31 décembre 2020, inscrites au bilan pour des montants bruts respectifs de 2 742 millions de dinars et de 6,3 millions de dinars.

En outre, le système informatique pour la gestion des comptes de stocks et des immobilisations a généré de nombreuses erreurs et des écarts dans ces comptes.

Ainsi, en raison de ces problèmes, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur les immobilisations et les valeurs en stocks.

1.1.2. TUNISAIR HANDLING

La société n'a pas procédé, en 2020, à un inventaire physique de ses immobilisations incorporelles et corporelles afin de s'assurer de leur existence et de leur valeur, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises. Signalons que la dernière opération d'inventaire physique des immobilisations a été réalisée en 2016, ayant permis de dégager des écarts entre les données comptables et les résultats de l'inventaire physique pour une valeur brute de l'ordre de 634 milles dinars. Signalons également que les immobilisations incorporelles et corporelles présentent, au 31 décembre 2020, une valeur comptable brute de 80,7 millions de dinars, des amortissements cumulés de 68,7 millions de dinars et une valeur comptable nette de l'ordre de 12 millions de dinars.

1.1.3. TUNISAIR TECHNICS

Les immobilisations corporelles et incorporelles de la société « Tunisair Technics » totalisent au 31 décembre 2020 une valeur comptable brute de 47 millions de dinars et une valeur comptable nette de 8,1 millions de dinars.

Les travaux d'inventaire physique des immobilisations ont été confiés à un prestataire externe. Le rapport mis à notre disposition par ce dernier fait ressortir que certaines immobilisations n'ont pas été rapprochées aux données comptables qui se détaillent comme suit :

- Les immobilisations qui n'ont pas été identifiées ayant une valeur brute de 9,9 millions de dinars et une valeur comptable nette de 1,6 millions de dinars. La société n'a constaté aucune provision au titre de ces immobilisations.
- Des immobilisations identifiées physiquement non rapprochées avec les données comptables vu l'absence des pièces justificatives au niveau de la comptabilité et du tableau d'amortissement.

Comme il est précisé au niveau de la note 2.1 des états financiers de ce rapport, la société « Tunisair TECHNICS » a confié les travaux d'inventaire physique, de rapprochement et de valorisation des stocks à un cabinet externe. Le rapport mis à notre disposition au cours du mois de juillet 2024, fait ressortir principalement :

- Des articles inventoriés et non constatés parmi les stocks pour une valeur de 1,3 millions de dinars correspondant selon le même rapport à des immobilisations, soit à des achats consommés.
- Plusieurs réajustements de stocks positifs et négatifs impactant des articles constatés en stock. Des articles mouvementés au cours de l'exercice 2020 et au cours des exercices ultérieurs, ont enregistré des variations positives et négatives des prix. Ces variations ne sont pas justifiées jusqu'au jour de rédaction de ce rapport.

Bien que cette mission d'inventaire ait permis d'améliorer la maîtrise et le suivi des stocks de la société, nous estimons nécessaire de continuer les efforts de mise à jour de la base théorique et des travaux d'apurement des stocks.

1.2. Moteurs des avions Boeing 737

Le poste immobilisations corporelles (*Matériel de transport aérien et réacteurs*) du bilan comprend la valeur comptable brute de deux moteurs d'avion B737-500, soit 3,922 millions de dinars (*avec une valeur nette comptable nulle*), quand bien même qu'ils étaient vendus par la filiale Tunisair TECHNICS en 2018, pour le compte de la Société à un acquéreur étranger.

Le produit de cette vente, soit l'équivalent de 700 mille USD, demeure à la date de ce rapport, non encaissé par la Société, il figure parmi les passifs de la filiale Tunisair TECHNICS (encaissé et présenté sous forme de dette envers Tunisair-SA pour une valeur de 1,7 millions de dinars).

Il convient également de noter que la Société aurait de sa part un dû à sa filiale Tunisair TECHNICS, l'équivalent de 722 mille USD, provenant d'une opération de vente de deux moteurs d'avion, qu'elle a effectué pour le compte de cette filiale.

Le conseil d'administration de la Société n'a pas encore approuvé ce processus de transfert, de valorisation et de cession d'immobilisations.

La régularisation de cette situation aura un impact particulièrement positif sur le résultat de l'exercice, puisque le produit de la vente des deux moteurs d'avion B737-500 sera comptabilisé en « Gains Ordinaires ».

1.3. Moteurs des avions A320

En vertu d'un accord conclu entre TUNISAIR-SA et sa filiale, Tunisair TECHNICS, cette dernière a été chargée de réaliser une opération de maintenance de 6 moteurs d'avions appartenant à TUNISAIR-SA. Tunisair TECHNICS à son tour, a fait intervenir un intermédiaire pour l'exécution de l'opération de maintenance chez le prestataire des travaux, et ce, contre une enveloppe financière totale de l'ordre de 35,6 millions USD

A cause d'un différend financier entre l'intermédiaire et Tunisair TECHNICS sur les sommes dues et sur les modalités de paiement, quatre (4) des six (6) moteurs d'avion ont été retenus chez le prestataire des travaux de maintenance.

Ce différend a été soumis devant le tribunal de Commerce de Paris pour jugement, il reste non résolu au moment de la publication de ce rapport. Les conséquences financières potentielles découlant de ce litige impliquant la Société et/ou sa filiale Tunisair TECHNICS n'ont pas été estimées ni reflétées dans les états financiers accompagnant ce rapport.

En outre, et contrairement à la décision du conseil d'administration de la société réuni le 29 mars 2023, le management de la société a conclu un arrangement avec l'un des deux intervenants dans l'opération de maintenance des moteurs, avant le dénouement du litige

porté devant les tribunaux de commerce de Paris.

1.4. Matériels de transport aérien en cours

La rubrique « matériel de transport aérien en cours » (cf. note 6.1.2. Immobilisations corporelles), enregistre les sommes décaissées depuis l'année 2017 et jusqu'au 31 déc. 2020, dans le cadre d'un contrat de maintenance "Total Care" des réacteurs Trent 700 de Rolls Royce installés sur les A330. Soit l'équivalent de 64 millions de dinars.

Après investigations et analyses, il nous a été donné de constater qu'une partie des sommes décaissées ne devrait pas être capitalisée comme un actif, et devrait être plus-tôt constatée parmi les charges des exercices correspondant.

A ce sujet, la société n'a pas encore réuni tous les éléments nécessaires pour pouvoir estimer de manière fiable les quotes-parts de ces dépenses devant être transférées en charges de l'exercice et en résultats reportés.

Notez, que ces corrections feront aggraver le cumul des déficits antérieurs à concurrence de la valeur des dépenses qui ne devraient pas être capitalisées en « Immobilisations en cours ». De notre part nous n'avons pas pu estimer par d'autres moyens d'audit et de manière exacte l'ampleur de ces corrections.

2. Comptes clients et comptes rattachés

2.1. TUNISAIR-SA

La rubrique du bilan « Clients & comptes rattachés » enregistre des soldes de créances clients à la fois débiteurs et créditeurs, qui ne sont pas justifiés et apurés à la date de rédaction de ce rapport, ils se détaillent comme suit :

Soldes des comptes clients débiteurs non justifiés : 38,9 millions de dinars

Soldes des comptes clients créditeurs non justifiés : 43,7 millions de dinars

Ces soldes non justifiés dont la majorité remontent aux exercices antérieurs, qui auraient dû être apurés, sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de créances qui génère de nombreuses erreurs dans ces comptes. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de créances clients non justifiés

inscrits au bilan. Nous n'avons pas été aussi en mesure d'estimer l'incidence des ajustements qui, le cas échéant, s'avèrent nécessaires sur les comptes de créances, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

3. Liquidités & équivalents de liquidités

3.1. TUNISAIR-SA

La rubrique du bilan « Liquidités & équivalents de liquidités » qui enregistre un solde comptable débiteur de 164 millions de dinars à la date du 31 décembre 2020, correspond à un solde global figurant sur les différents relevés bancaires à la même date s'élevant à uniquement 157 millions de dinars, dont 52 millions de dinars dans un compte de la Trésorerie Générale de la Tunisie TGT, au titre de la participation de l'Etat Tunisien au plan de redressement de la société. Ce montant aurait dû être reclassé parmi les actifs non courants en raison de l'absence du critère de liquidité immédiate.

Par ailleurs, l'opération de rapprochement des soldes a permis de dégager des opérations en suspens et des différences entre les livres comptables de la société et les relevés bancaires, en cours de justification détaillées comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

Opérations exécutées par les banques non comptabilisées par la société :	- 19,5	+ 9,8
Opérations comptabilisées par la société ne figurant pas sur les relevés bancaires des comptes courants :	- 15,9	+ 10

La justification et l'apurement de ces écarts pourraient engendrer des ajustements significatifs sur les comptes de liquidités et sur les éléments composant le bilan, l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

D'autres part, les comptes de virements internes qui devraient être soldés à la date de clôture de l'exercice, présentent des soldes anciens non apurés s'élevant à 0,22 millions de dinars.

Enfin, plusieurs comptes bancaires totalisant 9,5 millions de dinars ne sont pas matérialisés par des états de rapprochements bancaires.

4. Les comptes de l'actif et du passif courant

4.1. Soldes non justifiés des comptes réciproques avec les filiales

Pour les besoins de la consolidation au 31 décembre 2020, un grand nombre d'écritures d'homogénéisation et d'élimination intragroupe a été effectué, réduisant ainsi et dans la mesure du possible la majorité des écarts existants au niveau des soldes réciproques.

Toutefois pour les écarts non justifiés ou pour lesquels il n'existe pas de réconciliation signée entre les entités concernées, il n'a pas été possible de traiter ces différences au niveau du bilan consolidé au 31 décembre 2020 et par conséquent les actifs et les passifs consolidés font apparaître à ce jour des écarts internes au groupe non encore traités ni éliminés à hauteur des montants suivants :

(Chiffres en millions de dinars)

	Ecart par rapport au solde du compte client (débitéur)	Ecart par rapport au solde du compte fournisseur (créditeur)
Société Tunisair / Sté Tunisair Express	6,20	0,41
Sté Tunisair Express / Sté Tunisair Handling	2,356	1,492
Sté Tunisair Express / Sté Tunisair Technics		1,461

4.2. Dette envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)

4.2.1. TUNISAIR-SA

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 6.1.15, la dette de la Société envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), s'élève à la date du 31 décembre 2020 à 1 000 millions de dinars. Cela représente l'accumulation sur plusieurs exercices des redevances d'aérodrome et de services de navigation aérienne revenant à l'Office en vertu du décret n°2010-2059 fixant la liste des redevances aéroportuaires soumises au régime de l'homologation administrative.

Néanmoins les états financiers ci-joints ne prennent pas en compte les éventuels intérêts de retard que l'office pourrait facturer à la société en vertu de la réglementation, à un taux égal à celui des découverts bancaires en vigueur au moment de la facturation.

De notre part, nos entretiens avec la Direction de la société et nos demandes de confirmations de soldes adressées à l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, ne

nous ont pas permis de cerner avec précision le volume des intérêts de retard que l'exploitant de l'aéroport pourrait appliquer, pour tout retard dans le règlement de ses créances non recouvrées dans les délais impartis.

4.3. Soldes des comptes de l'actif et du passif courant, non justifiés

4.3.1. TUNISAIR-SA

Les deux rubriques « Autres Actifs Courants » et « Autres Passifs Courants » enregistrent plusieurs comptes non justifiés, et non encore apurés qui se détaillent

Comme suit :

(Chiffres en millions de dinars)

	Montant débit	Montant créditeur
Fournisseurs d'exploitation	-	8,4
Personnel & comptes rattachés	12	6,9
Etat – impôts & taxes	1,6	2,2
Comptes d'attentes	16,9	-
Autres comptes d'actifs et de passifs courants	-	19,3
Compte de passif « RAV EMD » (1)		77,5
Recettes commerciales « BSP » (2)	91,5	-

(1) A la clôture de l'exercice 2020, le solde de ce compte a été justifié à concurrence de 93%.

(2) A la date de rédaction de ce rapport, l'apurement de ce solde est en progression continue avec les encaissements reçus au cours des exercices postérieurs à la clôture.

Ces soldes anciens non justifiés sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de l'exploitation qui génère de nombreuses erreurs. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de dettes et de créances liés à l'exploitation. Nous n'avons pas été aussi en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur ces comptes, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

5. Les comptes liés à la gestion du personnel et aux aspects sociaux

5.1. Déficit structurel du fonds social

5.1.1. TUNISAIR-SA

A la date du 31 décembre 2020, l'encours des prêts accordés sur le fonds social s'élève à 9,9 millions de dinars, alors que les ressources propres du fonds sont uniquement de 3,5 millions de dinars. Soit un déficit structurel de 6,4 millions de dinars. Ce déficit a été constaté principalement en puisant tout au long des années précédentes les ressources nécessaires au fonds social sur les ressources propres de la société, et ce, en l'absence de la quote-part annuelle revenant au fonds social sur les bénéfices distribuables.

Veillez également noter qu'une partie de cet autofinancement n'a pas été décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires ou par l'autorité de tutelle.

5.2. Avantages postérieurs à l'emploi, non évalués et non pris en comptes

5.2.1. TUNISAIR-SA

Le coût associé au bénéfice du personnel de la société d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment le régime de retraite complémentaire), n'est pas déterminé sur une base actuarielle, et n'est pas par conséquent correctement pris en compte durant les périodes au cours desquelles l'avantage est acquis par les employés, (excepté une provision forfaitaire de 10 millions de dinars constatée en 2016).

Il en découle que le passif du bilan ne prend pas en compte les engagements futurs exhaustifs de la société envers ses employés.

De notre part, en l'absence d'une estimation actuarielle basée sur les données démographiques des employés de la société, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements nécessaires des passifs, des éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

6. Méthode comptable de consolidation de la société Tunisie Catering

La société Tunisie catering est détenue à hauteur de 45% de son capital social par Tunisair-SA, suivie directement par la société Newrest-SA à hauteur de 34% puis par Nouvel Air qui détient 15% du capital. La société Tunisie catering telle qu'indiquée dans les notes aux états financiers consolidés a été considérée comme une entreprise associée sous influence notable du groupe Tunisair, la méthode de consolidation utilisée était celle de la mise en équivalence.

Toutefois, selon le paragraphe 10 de la norme comptable NCT35 du système comptable des entreprises et conformément à l'article 461 du code des sociétés commerciales : « [...] *Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne [...]* ».

De ce fait, Tunisie Catering est présumée sous le contrôle de Tunisair au sens de ce qui précède, le traitement comptable approprié est alors la méthode d'intégration globale, ce qui aurait un impact significatif sur la présentation des états financiers consolidés du groupe tels qu'arrêtés au 31 décembre 2020.

II.Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Redressement judiciaire de Tunisie Catering

Conformément à la loi n° 95-34 du 17 avril 1995 relative au redressement des entreprises en difficulté économique tel que modifié par les textes subséquents, le tribunal de première instance de Tunis a ordonné en date du 6 avril 2015 l'ouverture de procédures de règlement judiciaire et la désignation d'un administrateur judiciaire et d'un expert en diagnostic. Sur la base des travaux de l'administrateur judiciaire et du rapport de l'expert en diagnostic le principe de poursuite des activités de la société a été consacré et un plan de redressement a été adopté. Ceci s'est traduit à la fin des travaux de l'administrateur judiciaire par le jugement en référé du 15 janvier 2016 et la nomination d'un directeur général par le conseil d'administration du 21 janvier 2016. Toutefois, il convient de signaler que les comptes de passifs n'ont pas été ajustés au 31 décembre 2020 selon le jugement ci-dessus indiqué. Le tribunal de première instance de Tunis a émis un jugement commercial en date du 10 juillet 2019 en vertu duquel la société est tenue de procéder à l'augmentation de son capital de 10 millions de dinars selon les modalités et les proportions prévues par le jugement précité. La société n'a pas entamé les actions préconisées par le plan de poursuite de l'activité prévoyant cette modification des statuts et ce en application de l'article 457 de la loi 2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives.

2. Continuité d'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention qu'à la date du 31 décembre 2020, les capitaux propres du groupe Tunisair présente une valeur négative de 1 186 millions de dinars, à cause des pertes cumulées qui ont atteint la valeur de 1 294 millions de dinars, en raison des difficultés économiques, techniques et sociales qui ont perdurées sur plusieurs années successives. Ces conditions,

ajoutées aux autres points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », révèlent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

3. Dossier de MAURITANIA Airways

Comme il est mentionné au niveau de la note n° 6.1.13, les « Provisions pour comblement de passifs des filiales » couvrent le risque lié au jugement du tribunal de première instance de Nouakchott (Mauritanie) en date du 12 Mai 2015, ayant reconnu la responsabilité de la société pour combler les passifs de la compagnie « MAURITANIA Airways » (filiale détenue à raison de 51%) en liquidation, pour un montant équivalent à 66 millions de dinars.

Notez que la société a engagé des négociations avec l'Etat Mauritanien pour se faire prévaloir des créances qui lui reviennent, reconnues par l'administrateur de liquidation de la compagnie « MAURITANIA Airways », pour un montant équivalent à 46,3 millions de dinars.

4. Contrats en cours de la filiale en liquidation AISA

La filiale AVIATION IT SERVICE AFRICA « AISA », spécialisée dans la conception des programmes informatiques et des systèmes d'information, détenue à raison de 100% par la société de manière directe et indirecte, a été mise en liquidation par décision de son Assemblée Générale du 13 Juin 2017. Les contrats en cours d'AISA sont actuellement gérés par la Direction de la société.

5. Contrôle fiscal

Les filiales du Groupe Tunisair à savoir Tunisair Express, Tunisair Handling et AMADEUS ont fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices antérieurs. A ce titre des provisions ont été constituées pour couvrir raisonnablement les risques rattachés auxdits redressements. Néanmoins, la société Tunisair Handling n'a pas constaté une provision au titre de risque fiscal au cours de l'exercice 2020.

L'application des nouvelles procédures de facturation des prestations rendues à la société mère Tunisair-SA conformément au protocole d'accord signé par Tunisair Technics le 31 décembre 2015, les avenants y relatifs ont générés des insuffisances de trésorerie et l'accroissement de crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 2020 à 16,5 millions de dinars. Cette TVA doit être régularisée par Tunisair Technics et ce conformément à la note de la DGELF en date du 18 février 2021.

III. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe aux membres du conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des incidences des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves » ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

IV. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

V. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

VI. Rapport Relatif Aux Obligations Légales et Réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Cet examen a fait constat de plusieurs défaillances décelées dans la gouvernance du système d'information de la société mère et la bonne gestion des opérations engagées (Retard dans la comptabilisation des charges, défaut d'apurement et de justification de certains soldes comptables, Système d'information touché par plusieurs défaillances,etc.). En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous avons relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis, Le 27 Janvier 2025
Les Co-Commissaires aux Compte

P/ le groupement des cabinets
« eXacom audit » et « MKS »

Abderrazek SOUEI

P/ le groupement des cabinets
« FINACO » et « SOFIDEX »

Yahia ROUATBI

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2024
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET
ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 31 DECEMBRE 2024 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 DECEMBRE 2024, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 126 571 172 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 3 256 936 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 31 DECEMBRE 2024, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 94,39% de l'actif au 31 DECEMBRE 2024. Cette proportion est supérieure au seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN
arrêté au 31-12-2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	119 472 621	104 339 085
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés		5 287 650	6 432 679
b - Obligations et Valeurs assimilées		114 184 971	97 906 406
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 098 551	38 152 410
a - Placements monétaires	3-3	0	10 231 663
b - Disponibilités	3-5	7 098 551	27 920 747
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		126 571 172	142 491 495
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-8	131 546	113 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	294 604	269 337
TOTAL PASSIF		426 150	383 289
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-6	118 812 716	134 257 668
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	7 332 306	7 850 538
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		565	1 311
b - Sommes distribuables de la période		7 331 741	7 849 227
ACTIF NET		126 145 022	142 108 206
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		126 571 172	142 491 495

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	2 311 029	7 202 647	1 688 850	7 142 404
a - Dividendes		0	23 509	0	44 146
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 311 029	7 179 138	1 688 850	7 098 258
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	1 215 269	4 279 196	960 117	3 674 283
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 526 298	11 481 843	2 648 967	10 816 687
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-10	-387 854	-1 386 330	-313 837	-1 369 790
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 138 444	10 095 513	2 335 130	9 446 897
PR 3 - Autres produits		0	0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-11	-74 404	-269 335	-71 262	-277 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 064 040	9 826 178	2 263 868	9 169 484
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-2 690 166	-2 494 437	391 669	-1 320 257
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		373 874	7 331 741	2 655 537	7 849 227
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		2 690 166	2 494 437	-391 669	1 320 257
* Variation des +/- values potentielles sur titres		45 861	425 854	-372 798	-209 387
* +/- values réalisées sur cession des titres		147 035	288 858	553 029	910 953
* Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 256 936	10 540 890	2 444 099	9 871 050

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31/12/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant <u>des opérations d'exploitation</u>	3 256 936	10 540 890	2 444 099	9 871 050
a - Résultat d'exploitation	3 064 040	9 826 178	2 263 868	9 169 484
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	45 861	425 854	-372 798	-209 387
c - +/- values réalisées sur cession de titres	147 035	288 858	553 029	910 953
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	0
AN 2 - Distribution des dividendes	0	-7 415 601	0	-7 467 600
AN 3 -Transaction sur le capital	-41 116 700	-19 088 473	12 846 460	-36 218 862
a – Souscriptions	96 276 783	458 697 565	121 916 813	435 824 907
* Capital	91 087 906	435 368 378	115 577 823	414 605 640
* Régularisation des sommes non distrib.	362 557	909 797	460 191	909 087
* Régularisations des sommes distrib.	4 826 320	22 419 390	5 878 799	20 310 180
b - Rachats	-137 393 483	-477 786 038	-109 070 353	-472 043 769
* Capital	-129 320 293	-451 351 475	-103 154 476	-447 696 847
* Régularisation des sommes non distrib.	-556 521	-1 086 364	-428 868	-1 000 766
- Régularisation des sommes distrib.	-7 516 669	-25 348 199	-5 487 009	-23 346 156
VARIATION DE L'ACTIF NET	-37 859 764	-15 963 184	15 290 559	-33 815 412
AN 4 - Actif Net				
a - En début de la période	164 004 786	142 108 206	126 817 647	175 923 617
b - En fin de la période	126 145 022	126 145 022	142 108 206	142 108 206
AN 5 - Nombre d'actions				
a - En début de période	1 554 406	1 333 429	1 209 479	1 663 586
b - En fin de période	1 174 687	1 174 687	1 333 429	1 333 429
Valeur liquidative	107.386	107.386	106.574	106.574
Dividende par action		5.887		5.520
AN 6 Taux de Rendement de la période	1.78%	6.29%	1.64%	6.00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 31/12/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 31/12/2024 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 119 472 621 Dinars contre 104 339 085 Dinars au 31/12/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Coût d'acquisition	114 439 486	97 796 149
- Obligations et valeurs assimilées	110 439 299	92 365 131
- Titres OPCVM obligataires	4 000 187	5 431 018
Plus ou moins -values potentielles	1 763 389	1 337 536
-Obligations et valeurs assimilées	475 926	335 875
- Titres OPCVM obligataires	1 287 463	1 001 661
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	3 269 746	5 205 400
Total	119 472 621	104 339 085

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 2 311 029 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre un montant de 1 688 850 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Revenus des Obligations	1 037 299	2 172 794	1 013 993	4 775 644
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	1 273 730	5 006 344	674 857	2 342 614
- Revenus des titres OPCVM	-	23 509	-	44 146
Total	2 311 029	7 202 647	1 688 850	7 142 404

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde nul au 31/12/2024 à Dinars contre un solde de 10 231 663 DT au 31/12/2023 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Créances sur opérations de pension livrée	-	9 999 128
Intérêts courus sur créances sur opérations de pension livrée	-	232 535
TOTAL	-	10 231 663

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevèrent à 1 215 269 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre 960 117 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Intérêts du compte courant	91 104	259 889	337 197	1 486 366
- Intérêts des Certificats de Dépôt	366 581	366 581	-	595 401
-Intérêts des prises en pension	757 584	3 652 726	622 920	1 592 517
-Intérêts des bons de trésor à court terme	0	-	-	-
Total	1 215 269	4 279 196	960 117	3 674 284

3-5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 7 098 551 Dinars contre 27 920 747 Dinars au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
- Avoirs en banque	25 331 349	59 836 404
- Sommes à l'encaissement	51 292 273	3 381 611
- Sommes à régler	-69 613 498	-35 577 120
- Intérêts courus/Cpte courant	88 427	279 852
Total	7 098 551	27 920 747

3-6 Note sur le capital

Capital au 30/09/2024	
- Montant	157 046 171
- Nombre de titres	1 554 406
- Nombre d'actionnaires	766
Souscriptions réalisées	
- Montant	91 450 463
- Nombre de titres	904 673
- Nombre d'actionnaires nouveaux	155
Rachats effectués	
- Montant	129 876 814
- Nombre de titres	1 284 392
- Nombre d'actionnaires sortants	113
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	45 861
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	147 035
- Frais de négociation de titres	0
Capital au 31/12/2024	
- Montant	118 812 716
- Nombre de titres	1 174 687
- Nombre d'actionnaires	808

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	7 331 741	7 849 227
Sommes distribuables des exercices antérieurs	565	1 311
Total	7 332 306	7 850 538

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 131 546 Dinars contre un solde de 113 952 Dinars au 31/12/2023, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
- Gestionnaire	111 677	96 597
- Dépositaire	19 869	17 355
Total	131 546	113 952

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 294 604 Dinars au 31/12/2024 contre un solde de 269 337 Dinars au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
- Honoraires à payer (CAC)	35 000	38 925
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	2 892
- CMF à payer	15 946	13 834
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	27 564	3 272
- TCL à régulariser	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916
- Etat taxes à payer	15 605	12 817
TOTAL	294 604	269 337

*Un abonnement de charge de 22 000 a été comptabilisé afin de régler le débit de compte provision

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 387 854 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre 313 837 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Rémunération du gestionnaire	332 446	1 188 283	269 004	1 174 106
- Rémunération du dépositaire	55 408	198 047	44 833	195 684
Total	387 854	1 386 330	313 837	1 369 790

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 74 404 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre 71 262 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	18 852	75 000	23 151	84 000
- Redevance CMF	46 561	166 426	37 676	164 441
-Autres charges/ Services bancaires	11	452	12	449
- TCL	8 980	27 457	10 423	28 523
Total	74 404	269 335	71 262	277 413

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion» gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du quatrième trimestre de l'année 2024 s'élève à 332 446 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Bank » au titre du quatrième trimestre de l'année 2024 s'élève à 55 408 Dinars TTC.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Annexe I
Portefeuille Titres Placements monétaires et Dépôts à terme Au 31-12-2024

Désignation Du Titre		Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2024	% Actif	
CODE ISIN	Obligations	20 211 685.000	21 088 109.548	16.66%	
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30 000	1 200 000.000	1 278 184.918	1.01%
TN0004700811	ATL 2020-1	20 000	400 000.000	406 953.206	0.32%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23 000	2 300 000.000	2 473 422.514	1.95%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10 000	800 000.000	856 918.033	0.68%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20 000	2 000 000.000	2 036 791.233	1.61%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60 000	1 200 000.000	1 209 435.617	0.96%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15 000	1 200 000.000	1 220 262.575	0.96%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	20 000	2 000 000.000	2 132 427.398	1.68%
TN0001300664	BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	400 000.000	434 334.426	0.34%
TN0002601029	STB 2008/2	8 000	50 000.000	52 251.913	0.04%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12 500	500 000.000	527 744.658	0.42%
TNIPE0BZ0LR6	TUNISIE LEASING 2024-2	10 000	1 000 000.000	1 024 394.521	0.81%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	262 500.000	267 139.562	0.21%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30 000	2 400 000.000	2 538 191.773	2.01%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	199 185.000	203 375.637	0.16%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT A	5 000	100 000.000	106 418.688	0.08%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40 000	3 200 000.000	3 254 938.470	2.57%
TNAGSVAWF5T2	HL 2023-01	12 500	1 000 000.000	1 064 924.406	0.84%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT	90 227 613.540	93 096 861.644	73.55%	
TN0008000622	BTA 6 3 % MARS 2026	2 900	2 795 310.000	2 993 876.764	2.37%
TN0008000580	BTA 6 3 % OCTOBRE 2026	400	369 880.000	397 167.758	0.31%
TN0008000747	BTA 7 2% MAI 2027	3 636	3 347 665.200	3 588 631.810	2.84%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390.000	1 122 813.041	0.89%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 808.500	4 429 677.291	3.50%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 000	4 900 900.000	5 145 958.556	4.07%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 728	5 633 659.840	5 902 602.725	4.66%
TN9092FJVKK8	EMP NAT 2024 T4 CB TF	300 000	30 000 000.000	30 167 539.726	23.83%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380 000	38 000 000.000	39 348 593.973	31.09%
CODE ISIN	TITRES OPCVM	4 000 186.660	5 287 650.005	4.18%	
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34 565	4 000 186.660	5 287 650.005	4.18%
Total Portefeuille Titres Placements monétaires et Dépôts à terme		114 439 485.200	119 472 621.197	94.39%	